

Gorbatchev choisit la fermeté

d'après Reuter et AFP
MOSCOU

Confronté à la faillite économique, à une menace de pénurie et à la montée des revendications autonomistes, Mikhail Gorbatchev semble avoir choisi la fermeté. Dernière illustration en date: un décret publié hier qui déclare nulles et non avenues toutes les dispositions prises par les républiques en matière militaire.

Ce décret, qui devrait ravir les conservateurs dans les rangs de l'armée comme du parti, vise à dissuader les républiques d'encourager la désertion et de créer des armées indépendantes. «Tout cela a un effet négatif sur la formation du personnel des forces armées de l'URSS et menace les capacités de défense soviétiques, d'une importance vitale», dit le texte.

C'est le deuxième décret en deux jours rédigé par le chef du Kremlin. Vendredi, il avait émis un texte chargeant des détachements de policiers et des brigades de surveillance la distribution des vivres pour éviter les pénuries.

Le dernier décret est survenu après les propos du ministre de la Défense, Dimitri Iazov, mettant en garde ceux qui critiquent l'armée. Il mécontentera certainement les républiques qui souhaitent davantage d'indépendance, notamment les républiques baltes, et qui considèrent les troupes soviétiques comme une armée d'occupation.

Les dirigeants des trois républiques baltes — Estonie, Lettonie et Lituanie — étaient réunis hier à Vilnius, capitale de la Lituanie, où ils ont condamné d'une même voix l'hostilité de Mikhail Gorbatchev devant leur volonté d'indépendance. Le président lituanien, Vytautas

Landsbergis, a notamment accusé le Kremlin de mener une «guerre froide» à l'encontre de la Lituanie. «L'Union soviétique a recouru aux vieilles méthodes stalinienues pour nous humilier et nous briser», a-t-il dit dans un discours à la radio lituanienne.

Mikhail Gorbatchev est pris entre deux feux. Pendant que les indépendantistes manifestent leur mécontentement, les conservateurs ne désarment pas et réclament de l'ordre. Un important groupe de parlementaires conservateurs, baptisé Soyouz (Union), a réclamé hier des mesures fermes pour empêcher la désintégration du pays. La faction, réunie en congrès constitutif, a notamment exigé la démission du ministre de l'Intérieur, Vadim Bakatine, jugé trop laxiste vis-à-vis des indépendantistes et des accapareurs.

Les jours ont passé, mais la vie n'a pas vraiment changé à Leningrad, semble penser cette vieille femme, une des rares survivantes du siège de Leningrad qui vit mourir de faim 800 000 personnes pendant les 900 jours de siège lors de la Seconde Guerre. À preuve cette carte de rationnement datant de ces jours terribles. On vient d'émettre de nouvelles cartes, mais cette fois-ci, les Allemands n'assiègent pas la ville et fournissent plutôt de l'aide alimentaire.



PHOTO AP

Habré s'enfuit au Cameroun

d'après Reuter et AFP
PARIS

Le président tchadien Hissène Habré s'est enfui hier au Cameroun alors que les forces rebelles d'Idriss Déby marchent sur la capitale N'Djamena, où elles pourraient faire leur entrée aujourd'hui.

L'ambassadeur du Tchad à Paris, Ahmed Alami, a expliqué que Hissène Habré avait pris la décision de fuir au Cameroun pour éviter que la guerre civile ne ravage N'Djamena, la capitale menacée par l'avancée des rebelles d'Idriss Déby.

La France a décidé parallèlement d'évacuer ses ressortissants — ils sont 1,250 — vivant au Tchad. Le ministre français de la Défense a annoncé l'envoi en renforts de 150 hommes du 2^e Régiment étranger de parachutistes (REP) de Calvi, en Corse, et de plus de 150 hommes basés en Centrafrique. De plus, environ 300 militaires français, jusqu'ici basés à Abéché, dans l'est du Tchad, seront dépechés vers N'Djamena.

Au total, les effectifs français au Tchad devraient ainsi être portés à 1 800 hommes environ. Les forces du dispositif Epervier, déjà présentes, ont été chargées d'assurer la protection des ressortissants français et étrangers. Trois avions sont envoyés au Tchad. Selon le ministre français des Affaires étrangères, «un premier avion, d'une capacité de 500 places, a quitté Paris samedi. Un second, d'une capacité identique, décollera dans quelques heures. Un troisième, de 250 places, ce matin».

Selon Ahmed Alami, il n'y a pas eu de combats à N'Djamena. «Il n'y en aura pas je crois. Quand c'est la fin, il faut dire que c'est la fin», a-t-il dit. Il a rappelé que la capitale du Tchad était une «ville martyre qui a connu des guerres atroces, en 1979 et 1980» et qui a dû être reconstruite.

Ahmed Alami a espéré qu'Idriss Déby respecterait la légitimité du président de l'Assemblée nationale, Jean Alingue Bayouye, qui assure l'intérim du pouvoir, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la constitution tchadienne.

Paris, qui dit avoir suivi «avec attention» l'évolution de la crise tchadienne, «sans se départir d'une stricte neutralité à l'égard des différentes parties en cause», a décidé l'envoi d'une mission d'information et d'évaluation au Tchad. La France répond ainsi à l'appel lancé par Jean Alingue Bayouye, «seule autorité légale présente à N'Djamena» selon les termes d'un communiqué du Quai d'Orsay.

Le communiqué du quai d'Orsay précise que Jean Alingue Bayouye a manifesté publiquement sa volonté de rechercher avec M. Idriss Déby une «solution acceptable pour tous» et qu'il a «d'autre part lancé un appel à la France afin qu'elle contribue au retour à la paix civile».

Mandat d'arrêt contre Honecker

d'après Reuter
BERLIN

La justice berlinoise a lancé un mandat d'arrêt contre l'ancien numéro un communiste de RDA Erich Honecker. Mais le sénateur berlinois (équivalent de ministre) chargé de la justice, Jutta Limbach, a déclaré hier à la radio allemande que les Soviétiques refusaient de livrer Erich Honecker, actuellement dans un hôpital militaire soviétique près de Potsdam, tant que le commandant des forces de Moscou en Allemagne ne donnait pas son autorisation.

Selon Jutta Limbach, la justice a recueilli des preuves montrant qu'Erich Honecker avait ordonné aux forces de sécurité de RDA de tirer à vue sur quiconque tenterait de franchir le Mur de Berlin.

Des traces écrites de l'ordre ont été retrouvées dans les dossiers de l'ancien ministre est-allemand de la Défense. Erich Honecker est ainsi accusé d'être impliqué dans plusieurs affaires d'homicide.

Cambodge : un plan de paix qui ne résoud rien

LOUIS WIZTNITZER
collaboration spéciale

L'adoption, dimanche dernier, par les cinq membres permanents du conseil de sécurité de l'ONU réunis à Paris d'un plan de paix pour le Cambodge au terme d'un an de négociations est, théoriquement, un nouveau pas vers la fin de la guerre qui ravage ce pays depuis 11 ans.

En fait, «on ne voit guère le bout du tunnel» et Norodom Sihanouk, l'héritier d'une lignée ancienne de rois khmers, qui dirigea son pays comme premier ministre au cours des années soixante-dix (il fut renversé par un putsch ourdi par les États-Unis) et qui présida ensuite la coalition des trois factions cambodgiennes qui formèrent la résistance à l'occupant vietnamien, se dit «très pessimiste».

En principe le plan de paix de l'ONU prévoit le démantèlement du gouvernement pro-vietnamien installé à Phnom-Penh et dirigé par Hun Sen, la mise en place d'un armistice, la préparation, avec le concours d'administrateurs onusiens, d'élections libres, le retour du Cambodge à la paix, la souveraineté, la neutralité, la pierre angulaire de ce plan, et la constitution d'un conseil national suprême réunissant les quatre factions cambodgiennes — les trois de la résistance et celle de Phnom-Penh — ce conseil (CNS) gouvernerait le pays pendant la période de transition menant vers les élections libres, supervisées par l'ONU. «Une seule chose accroche encore. Elle peut paraître dérisoire, mais elle est en réalité l'arbre qui cache la forêt. De quoi s'agit-il? Sur un point les quatre factions sont d'accord: c'est Sihanouk qui présidera le conseil. Mais c'est à la vice-présidence du CNS qu'il y a désaccord. «Normalement elle devrait revenir à Hun Sen, l'actuel chef du gouvernement installé à Phnom-Penh. Il y a deux camps: la résistance et le régime pro-vietnamien. Il est naturel qu'on partage la poire en deux. A moi la présidence», a Hun Sen, la vice-présidence. Eh bien non, les Khmers

rouges ne veulent pas de cette formule pour trois raisons:

1) J'ai 68 ans et je peux mourir avant longtemps. Dans ce cas c'est Hun Sen qui deviendrait président. De cela il ne saurait être question, disent les Khmers rouges.

2) Pendant que j'exercerai la présidence, Hun Sen en tant que vice-président pourrait se faire mieux connaître à l'étranger, se crédibiliser, redorer son blason terni au contact de ses maîtres vietnamiens. Cela, les Khmers rouges ne peuvent le permettre.

3) Et ceci est plus grave: au fond, les Khmers rouges ne veulent pas que la paix soit instaurée. Ils pensent que le temps travaille pour eux. Que le régime de Phnom-Penh, corrompu, en butte à des difficultés économiques, finira par craquer et qu'eux, les Khmers rouges, reprendront alors le pouvoir. Ils montent en épingle le problème de la composition du CNS pour dissimuler leurs véritables arrière-pensées: faire durer la guerre, empêcher la paix. On a proposé la désignation de trois vice-présidents au lieu du seul Hun Sen. L'un des trois serait Khieu Sampahn, un des dirigeants khmers rouges. Mais là ce sont les gens de Phnom-Penh qui protestent. Pas question de légitimer un grand manitou génocide (les Khmers rouges ont massacré plus d'un million de leurs compatriotes quand ils étaient au pouvoir, et se sont rendus coupables d'un holocauste qui ne le cède en cruauté et en horreur qu'à celui perpétré par les nazis sur les Juifs. On en est là. Le monde entier croit que les Cambodgiens sont des têtes de mule qui n'arrivent pas à se mettre d'accord sur la composition de leur conseil national. Mais cette question n'est qu'une excuse, un prétexte. La vérité est que les deux factions communistes, les ex-maoïstes khmers rouges et les ex-staliniens de Phnom-Penh ne veulent ni les uns, ni les autres, de la paix. Chacun des deux camps pense qu'il finira par l'emporter sur le terrain. On est parti pour une guerre de cent ans. Je ne reverrai pas mon pays, je ne mènerai pas mon peuple vers la terre promise de la paix, de l'indépendance, de la démocratie», nous dit Sihanouk, les larmes aux yeux.

Curieusement les deux factions communistes ont chacune été lâchées par leur sponsor. La Chine a cessé de livrer des armes aux Khmers rouges et, sur l'insistance de l'URSS, le Vietnam a pris ses distances vis-à-vis de Hun Sen.

La Chine est désireuse, après le massacre de Tienamen, il y a 18 mois, de se refaire une beauté sur le plan international. Elle a voté, au conseil de sécurité de l'ONU, avec les Américains et les Soviétiques, à propos du Cambodge. L'URSS comme l'a dit Edouard Chevardnaze, ministre des Affaires étrangères, «est fatiguée de ce problème».

Les États-Unis se sont rabibochés avec le Vietnam et vont lui fournir une aide économique. C'est-à-dire que toutes les puissances étrangères qui étaient concernées ou impliquées dans le conflit sont aujourd'hui d'accord pour la mise en oeuvre du plan de paix de l'ONU.

«Seulement voilà: les chiens, en l'occurrence le Chinois et le Vietnamien, ne peuvent plus agir leurs queues. Les Khmers rouges ont stocké des armes leur permettant de combattre pendant sept ans. Même sans le soutien chinois ils peuvent vivre sur le terrain, prendre des armes et des vivres à l'adversaire, durer. Du côté de Hun Sen on ne voit pas pourquoi on devrait lâcher les territoires que le gouvernement contrôle encore. Avec le passage du temps la conjoncture peut changer. A court terme on peut se débrouiller même sans le soutien du Vietnam. On a beau serrer la vis aux deux factions communistes, elles ont une marge d'autonomie et sont d'accord sur un point: poursuivre le combat, n'en déplaise aux Américains, Russes, Chinois, Thaïlandais, Indonésiens, Français, Japonais qui tous souhaitent tourner cette page», explique Sihanouk.

Par ailleurs Hun Sen a fait savoir qu'il n'acceptera pas ce qui a été décidé à Paris... que son gouvernement ne sera pas dissous. Qu'il était opposé à l'envoi de militaires et d'administrateurs onusiens au Cambodge.

Ce ton de défi est attribué, en Occident, à des divisions internes à Phnom-Penh. Le président Heng Samrin et le président de l'Assemblée nationale Chea Sim seraient des «durs» opposés au «flexible» Hun Sen.

«Balivernes», nous dit Sihanouk. Pour la politique étrangère, pour les contacts avec le monde extérieur ils n'ont que Hun Sen. Leurs prétendues querelles intestines ont bon dos. En réalité ils sont d'accord pour mettre des bâtons dans les roues de l'ONU et empêcher la mise en oeuvre du plan de paix, selon Sihanouk.

Début octobre le secrétaire d'Etat James Baker et le ministre des Affaires étrangères vietnamien Nguyen Co Tach se sont rencontrés à New York. Les États-Unis se sont engagés à lever l'embargo économique imposé au Vietnam depuis 1975. Les dirigeants vietnamiens ont rencontré, il y a deux mois, à Cheng Du, la direction chinoise. Les deux pays voisins ont enterré leur brouille. L'environnement international est donc tout à fait favorable à un règlement pacifique de la crise. Mais à propos de l'Angola aussi, il y a deux ans, les puissances extérieures au conflit (Afrique du Sud, Cuba, États-Unis, URSS) s'étaient mises d'accord et cependant les deux factions angolaises — celle ancienne soutenue par Pretoria et celle qu'aidait Cuba — se font toujours la guerre. «Sur le papier, la route vers la paix est balisée. Le plan de paix de l'ONU une fois accepté par les parties cambodgiennes devra être entériné par une conférence de paix au Cambodge réunie à Paris, puis mis en oeuvre. Mais sur les quatre factions cambodgiennes il y en a deux — qui autrefois n'en faisaient d'ailleurs qu'une seule puisque ses membres appartenaient tous au Parti communiste cambodgien — qui veulent continuer d'en découdre. Ceux qui croient que les grandes puissances pourront à court terme les convaincre de s'entendre se font des illusions, je le crains», estime Sihanouk dont, soit dit en passant, la popularité parmi son peuple reste immense et qui continue d'incarner son pays et la légitimité aux yeux du monde.

Walesa et Tyminsky s'engueulent

d'après Reuter
VARSOVIE

Les deux adversaires du second tour de l'élection présidentielle polonaise, Lech Walesa (crédité de 58 p. cent des voix) et Stanislaw Tyminski (crédité de 30 p. cent des voix), ont échangé hier soir des menaces et des accusations de chantage lors d'un débat sans merci devant des millions de téléspectateurs.

Lech Walesa a accusé son rival d'avoir le soutien d'anciens colonels de la police secrète communiste cherchant à mettre fin à la transition démocratique en Pologne. Lech Walesa a ensuite explosé de colère lorsque Stanislaw Tyminski, homme d'affaires cumulant les nationalités canadienne, péruvienne et polonaise, a déclaré être en possession d'une serviette bourrée de «documents personnels graves» sur le leader de Solidarité.

«C'est une accusation et j'exige que ces documents soient rendus publics», a dit Lech Walesa, ajoutant: «Sans quoi, lorsque j'accéderai à la présidence, je ne vous laisserai pas quitter le pays sans que vous ayez fourni la preuve de tout cela». Stanislaw Tyminski a répondu ne pas comprendre pourquoi son adversaire l'accusait à plusieurs reprises d'être lié aux anciennes «structures» communistes — allusion aux services de sécurité dissous par le gouvernement de Solidarité.

«Vous comprenez très bien, parce que vous exercez un chantage avec votre serviette noire. Les anciennes structures sont de votre côté», a rétorqué Lech Walesa. Stanislaw Tyminski, qui a regagné la Pologne pour disputer les élections après avoir vécu 21 ans à l'étranger, a insisté sur le fait qu'il était un candidat indépendant.

La Presse	Livres	Automobile	Mode	Consommation	Design et Art de vivre
AUJOURD'HUI	DEMAIN	MARDI	MERCREDI	JEUDI	
VOUS OFFRE	«Sylvie Giono entretient la	«24 heures de Sanair» et	«À moins de 50\$, les	«De plus en plus comme dans	«Les stars des métiers d'art»
CETTE	«mémoire de son père»	«Volkswagen Corrado: plus de	petits dépanneurs»	le bon vieux temps»	(Les vedettes du salon des
SEMAINE		2000 km en piste»	(quelques suggestions de	(les décorations de Noël évoluent	métiers d'art)
			cadeaux)	vers le traditionnel)	
	Un texte de Denis Duquet		Un texte d'Anne Richer	Un texte de Danielle Bonneau	Un texte de Raymond Bernatchez

Les zones grises de la « procréatique »

À qui appartient un embryon humain congelé en vue d'une future implantation? A la mère? Au couple? A la clinique?



Le recours à la fertilisation in vitro ou à l'insemination artificielle devrait-il être réservé aux couples stériles? Ou doit-il être accessible à tous, y compris les femmes seules ou homosexuelles? Faut-il limiter l'usage de plus en plus répandu de diagnostics prénataux aux cas à risque seulement? Jusqu'où peut-on pousser ces diagnostics sans risquer de tomber dans l'eugénisme?

Depuis deux mois, la Commission royale d'enquête sur les nouvelles technologies de reproduction (NTR) jongle avec ces questions d'ordre à la fois éthique, moral, légal et médical. Ses audiences viennent de se terminer. Mais son travail ne fait que commencer. Car pour arbitrer entre des opinions parfois diamétralement opposées, elle devra faire un bœuf de Salomon.

L'une des plus importantes conclusions que l'on peut tirer de ces deux mois d'audiences, c'est que pendant que la « procréatique » avance à pas de géant, il n'existe aucune information fiable sur les risques qui y sont associés. C'est le constat qu'ont fait plusieurs groupes de femmes, qui souhaitent combler ce besoin criant d'information avant de donner libre cours à la prolifération de nouvelles cliniques de « reproduction médicalement assistée ».

Un récent rapport de l'Organisation mondiale de la santé montre que cet appel à la vigilance est on ne peut plus justifié. L'OMS constate que les NTR sont très mal évaluées et que leur efficacité, probablement surestimée par les médecins, est actuellement impossible à déterminer. Il n'existe pas non plus de données adéquates sur les risques à long et moyen terme pour la mère et l'enfant. L'OMS note aussi que plusieurs femmes en cours de traitement deviennent enceintes... indépendamment de l'aide médicale. Serait-ce que dans l'impatience de procréer, des couples concluent trop rapidement à l'infertilité? Enfin, l'OMS signale que les bébés éprouvés ont un taux de mortalité élevé et un poids inférieur à la moyenne.

Ces faits troublants montrent l'envers de la médaille de la « procréatique », dont les médias ne rapportent généralement que les aspects les plus sensationnels, en décrivant tantôt une *success story* de reproduction, tantôt quelque procès surréaliste sur la propriété d'un embryon.

Devant ce manque d'information, certains groupes vont jusqu'à demander un moratoire sur toutes les pratiques de procréation assistée. Est-ce réaliste? L'expérience démontre que le désir de procréer (ou de ne pas procréer) est plus fort que les lois.

En interdisant totalement l'accès aux NTR, on risquerait de voir se multiplier des cliniques clandestines, échappant à tout contrôle. Il faudrait mieux tâcher d'éclaircir au plus vite les zones grises des NTR, de façon à ce que les femmes qui y re-

courent le fassent en toute connaissance de cause. Pas besoin d'attendre le rapport de la Commission pour entreprendre cette recherche.

D'autre part, comme l'ont fait valoir plusieurs groupes qui ont défilé devant la Commission, le recours à la technologie de pointe en matière de reproduction est lié à toutes une série de facteurs sociaux sur lesquels on peut agir de façon à limiter l'intervention médicale. Si l'on met davantage l'accent sur la prévention des maladies transmises sexuellement, on diminuera d'autant les problèmes d'infertilité dus aux MTS. Si l'on crée des conditions propices à la maternité, les couples auront peut-être moins tendance à la remettre à plus tard et à paniquer dès les premiers mois d'insuccès...

Au Canada, les NTR tombent dans un vide juridique total. L'un des mandats de la Commission, c'est justement de suggérer un futur cadre législatif.

Mais pendant que la Commission poursuit ses travaux, l'évolution de la science risque de soulever de nouveaux problèmes éthiques, juridiques ou médicaux. Le gouvernement fédéral doit donc combler ce vide et se doter d'un mécanisme permanent qui lui évitera de réagir à la pièce à chaque progrès scientifique. D'autres pays ont créé des commissions d'éthique médicale qui voient à ajuster les lois aux réalités nouvelles. Le Canada pourrait suivre cet exemple.

Agnès GRUDA

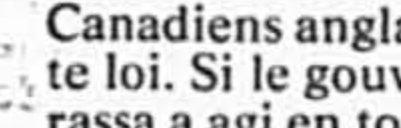
Opinions

Un cri qui ne saurait tarder: «Vive le Canada libre!» (libre du Québec, bien sûr...)

JACQUES DUFRESNE
collaboration spéciale

Depuis quelques mois, je m'intéresse aux lectures et aux conversations susceptibles de m'aider à comprendre ce que les Canadiens anglais entendent par droits individuels.

La loi 178 sur l'affichage demeure pour eux l'exemple parfait de l'atteinte à un droit individuel. De toute la philosophie dont ils sont capables, de toutes les émotions qu'ils peuvent éprouver, les



Canadiens anglais rejettent cette loi. Si le gouvernement Bourassa a agi en toute connaissance de cause en refusant de se soumettre au jugement de la Cour suprême, on peut dire qu'il a ce jour là enclenché le processus de la souveraineté du Québec.

Radio-Canada

Nous voici maintenant au cœur du débat sur le mandat de Radio-Canada. La Société d'État doit-elle ou ne doit-elle pas faire la promotion de l'unité canadienne?

Ici encore les libertés individuelles sont en cause. Dans ce cas cependant, l'unanimité qu'avait suscitée la loi 178 n'existe plus. Conservateurs d'un côté, libéraux et néo-démocrates de l'autre, ont une conception opposée des libertés individuelles.

L'appelle ici conservateur, non pas le membre du PC qui tient surtout à conserver le pouvoir, mais l'adepte d'une philosophie politique qui accorde plus d'importance à la liberté qu'à l'égalité et à la fraternité. Pour un tel conservateur, l'existence même d'une société d'État de radio et de télévision est inadmissible et on atteint le comble de l'interventionnisme quand on donne à une telle société le mandat de défendre une philosophie particulière.

Parmi les principes auxquels adhère notre vrai conservateur, il y a celui-ci: les individus ont le droit de s'associer pour défendre leurs idées avec les moyens de leur choix; l'État brise les règles de ce jeu quand il utilise les contributions involontaires de chacun, aussi appelées impôts, pour imposer une philosophie que ne partage pas nécessairement chacun des individus qui constituent le pays.

Le gouvernement Mulroney s'est aliéné la plupart des vrais conservateurs qui l'ont soutenu au début et qui l'ont applaudi quand il a aboli le Programme national d'énergie. Sans doute veut-il refaire son image auprès d'eux en refusant de donner à Radio-Canada le mandat de défendre une philosophie particulière.

Ces conservateurs sont cohérents. La loi 178 et la propagande de Radio-Canada sont à leurs yeux deux formes équivalentes d'un interventionnisme, d'un engineering social, qu'ils

réprouvent. Ils vont jusqu'au bout de leurs pensées même si cela met en péril le Canada dans un cas et la langue française dans l'autre.

On ne peut pas en dire autant des libéraux et des néo-démocrates. La plupart d'entre eux ont été indignés par la loi 178. Le même engineering social devient toutefois louable à leurs yeux, quand il a pour objet l'unité canadienne plutôt que l'avenir du Québec tel que les Québécois le conçoivent.

N'allons surtout pas croire que c'est uniquement pour satisfaire l'aile québécoise de son parti que monsieur Mulroney refuse de donner à Radio-Canada le mandat de promouvoir l'unité canadienne. Au Canada anglais, la chaîne anglaise de Radio-Canada est beaucoup moins écoutée proportionnellement que la chaîne française au Québec et dans les communautés francophones du reste du pays. Outre la question des libertés individuelles, la question du coût de la Société d'État, 1 milliard par année, entre en cause au Canada anglais. Beaucoup de gens ont le sentiment de payer très cher un service dont ils ne profitent guère.

«Droit à» et «droit de»

Ouvrons ici une parenthèse pour préciser que les vrais conservateurs font une distinction entre les droits individuels positifs et les droits individuels

NDLR — Jacques Dufresne vient de publier aux Éditions du Septentrion un ouvrage intitulé «Le Courage ou la Lucidité, Essai sur la Constitution du Québec souverain». Nous en publions des extraits en page B3 demain, mardi et mercredi.

négatifs. Les premiers correspondent à ce qu'on appelle en français le droit à (à la santé, au travail, etc.) et les seconds à ce qu'on appelle le droit de (d'afficher dans sa langue, de pratiquer la religion de son choix, de faire tout ce qui ne limite pas la liberté d'autrui).

Aux yeux des vrais conservateurs, c'est le droit de, le droit négatif, qu'il importe de défendre; le droit à, le droit positif, suscite au contraire leur méfiance car il n'a pas pour objet une entente entre individus libres, mais présume que la collectivité a, à l'égard de certaines catégories d'individus, une dette que l'État doit régler.

On aura compris que les vrais conservateurs n'aiment pas les chartes de droits comme celle que le Canada s'est donnée. Voilà un autre aspect du paradoxe canadien. Cette Charte, les Québécois s'en méfient parce qu'ils y voient pour le fédéral un moyen de limiter leurs droits collectifs (loi 101, loi 178) et les conservateurs canadiens anglais la rejettent encore plus énergiquement, parce qu'ils y voient une atteinte institutionnalisée aux droits individuels négatifs, une forme d'engineering social destinée à assurer le triomphe du droit à sur le droit de.

Au Canada anglais toujours, les libéraux et les néo-démoc-

crates semblent vouloir gagner simultanément sur le tableau du droit à et sur le tableau du droit de. Ils aiment la Charte, ils estiment même, comme on a pu le constater lors du débat sur l'Accord du lac Meech, que les droits à n'y sont pas assez nombreux. Les droits de leur sont aussi chers cependant. À leurs yeux, il n'y a pas incompatibilité entre les deux: les droits à sont le complément des droits de.

Ouf! Ce qu'il faut de sanglots pour se comprendre entre voisins dont les ancêtres ont pourtant étudié le même latin!

Résumons-nous: pour ce qui est du mandat de Radio-Canada et de la Charte des droits, et ultimement de l'unité canadienne, les vrais conservateurs canadiens anglais et les Québécois nationalistes ont, pour des raisons qui leur sont propres, des positions objectives communes.

Sur la question du déficit, leurs positions sont également communes dans la mesure où les uns et les autres y voient une conséquence du bilinguisme, du multiculturalisme, du doublement des fonctions. Un Québec indépendant continuerait toutefois à pratiquer la social-démocratie, tandis que, dans un Canada séparé du Québec, les vrais conservateurs tenteraient de faire triompher leurs idées avec plus de chances de succès.

Un jour peut-être...

Vive le Canada libre! Libre du Québec! Il se pourrait que d'un quelconque balcon réformiste de l'Ouest ou même de l'Ontario, de tels mots parviennent bientôt jusqu'à nos gaulistes oreilles.

Les négociations du Québec avec le Canada seront bien différentes selon que le Canada sera dominé par les vrais conservateurs ou par une coalition des libéraux et des néo-démocrates.

Les politologues élaboreront des scénarios; en attendant que la réalité les confirme ou les infirme, nous avons encore quelques petites choses à apprendre au sujet des Canadiens anglais. Les ouvrages récents en traduction française sont rares. Voici quelques titres de bons ouvrages en langue anglaise:

Continental Divide: The Values and Institutions of the United States and Canada (Routledge 1990). Est-il vrai qu'il n'y a guère de différence entre le Canada anglais et les États-Unis? L'auteur, Seymour Martin Lipset, répond à cette question.

Dans *The Patriot Game* (Key Porter, Toronto 1986, Hoover Institution Press, Stanford, Cal. 1987), Peter Brimelow du magazine *Forbes* répond à la même question d'une manière différente.

On lit encore avec plaisir *The Question of Separatism* (Vintage Books, New-York, 1980) de l'urbaniste Jane Jacobs. Ce livre est à la fois un classique sur l'indépendance du Québec et une excellente introduction à la conception que l'on se fait du développement urbain et économique au Canada anglais.

Guy Cormier

La semaine en diagonale

Votre compatriote Tyminski

Votre compatriote Stanislaw Tyminski, ce Polonais détenteur d'un passeport canadien, vous envoie le bonjour. Il va plutôt bien merci. Et si les choses vont encore mieux, il sera élu président de la Pologne le 9 décembre. N'a-t-il pas déjà acculé Lech Walesa, le héros de Solidarité, à un second tour de scrutin et éliminé de la course le premier ministre Mazowiecki, arrivé troisième dans la course à la présidence?



Vous savez ce qu'il est votre compatriote Tyminski? Ce n'est pas un homme politique, c'est un guerisseur. Il va guérir la Pologne malheureuse de tous ses maux. Certains électeurs l'ont cru, le croient peut-être encore, bien que Walesa reste le vainqueur probable de la prochaine manche.

Cet appel au Canadien, comme à l'avocat des causes désespérées, met en lumière un fait qui présente plusieurs facettes diverses: déboussolée, la Pologne demande les recettes du bonheur à toutes les nations. Si un Polonais émigré en Suède ou à Séoul revenait chez lui pour se présenter aux élections, il récolterait des voix. Comme Tyminski. A la condition qu'il possède un peu de bien comme votre compagnon Tyminski.

Femme publique?

Madame Thatcher était-elle une femme publique? Pour répondre à cette question il faut faire un petit détour.

Les rédacteurs hésitent: faut-il écrire le premier ministre Thatcher ou la première ministre? Pauline Marois, ancien ministre ou ancienne ministre? Certains mettent tout au féminin. Mais personne n'a encore dit que la Dame de fer a été une femme d'État. Pourtant on dit: homme d'État.

On ne dit pas femme d'État parce qu'on risquerait de dériver vers une expression plus ambiguë. De femme d'État on passera à femme publique, comme on dit homme public.

Une dame dont le mari était député à Ottawa, disait à ses amies: «Wilbrod à Ottawa, c'est bien simple, tout le monde le connaît. Quant à moi, c'est bien simple, à Ottawa, je suis une femme publique.» En vérité, son rang était, disons, plus «modeste».

Le souvenir d'André Guérin

Une photo de Robert Mailloux enregistre pour la postérité la rencontre de M. Jean Dorian, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, et de deux personnalités remarquables bien connues des lecteurs de ce journal: Michel Roy, prix Olivier-Asselin de journalisme, et Jacques Folch-Ribas, prix Ludger-Duvernay (littérature).



Un grand absent à cette fête: André Guérin. Mais, grâce à la diligence et au flair de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le souvenir de cet homme, disparu en 1989, va rester vivace. La Société a créé un prix de cinéma qui portera le nom d'André Guérin. Il a été décerné pour la première fois le 26 novembre à André Forcier.

Il y avait en Guérin une sorte de noblesse de cœur et de l'esprit. Peu enclin à la polémique, doué pour la diplomatie, il a fait un grand ménage dans les officines de la censure cinématographique au Québec, en s'inspirant tout simplement du réalisme. Sa démarche reposait sur la conviction suivante: si le cinéma est un monstre, il faut cesser d'avoir peur du monstre et tenter de l'appivoiser.

Toute censure des œuvres d'art est politique. André Guérin a chassé la politique de cet art éminemment populaire qu'est le cinéma. Cela nous a valu un système de classification fondé sur la raison et sur le sens des responsabilités des citoyens adultes.

Mais la politique s'est bien vengée d'André Guérin. Pour toute récompense, il reçut un coup de pied. En créant le prix André-Guérin, la SSJB de Montréal a réparé la bêtise d'esprits aussi mesquins que bornés.

Le pari de Bush

Si le président Bush va en guerre contre l'Irak avec ses amis et alliés, il acceptera de la sorte un pari dont nul ne sait d'avance s'il sera réussi.

D'abord, l'opinion publique aux États-Unis même va-t-elle suivre le président? Mercredi soir, la télévision présente un documentaire qui tend à démontrer, à première vue, que la jeunesse et une partie de l'opinion publique se révoltent à l'idée que Washington «prépare un second Viêt-nam», comme disent les vétérans de cette guerre perdue.



Supposons que ce documentaire exagère grandement l'ampleur de la résistance aux politiques de la Maison-Blanche. On sait très bien que les premières escarmouches dans un conflit qui ferait forcément des victimes accroîtraient immédiatement le mouvement de protestation dans une population incapable de comprendre les vrais objectifs du président.

L'argument de tous les va-t'en guerre est que le président Saddam Hussein est un salaud. Argument indestructible.

La question principale reste néanmoins de savoir si la guerre est le meilleur moyen de rappeler à l'ordre le potentat.

Edward N. Luttwak, du Centre d'études stratégiques internationales de Washington, a étudié différents scénarios d'intervention. Sa conclusion est que des pertes considérables sont prévisibles. «Dans la mesure où les troupes américaines et irakiennes seront quotidiennement en contact, ce qui est inévitable, il y aura chaque jour davantage de victimes, jusqu'à une reddition finale, qui pourrait tarder à survenir.»

Chez les sceptiques, revient constamment cette interrogation raisonnable: pourquoi ne pas donner d'abord aux sanctions économiques le temps de produire leurs effets?

Au Canada

Si le Canada veut et peut donner l'impression qu'il est autonome dans ses décisions et que c'est librement qu'il suit les États-Unis, autonome il ne le sera pas sur le terrain. Le commandement sera américain, en cas de guerre.

À remarquer que les provinces n'ont rien à dire. Devant la Commission sur l'avenir du Québec, M. Michel Dupuy, qui fut ambassadeur du Canada à Paris, préconisait une démarche commune (Ottawa-Québec) dans le domaine des relations internationales. Marchons ensemble. Dansons ensemble, ne nous occupons pas des autres. Surtout, pas de divorce! Cette entente vaudra de beaux dividendes à tous.

Mais n'exagérons rien. Pas question, par exemple, de demander l'avis des gouvernements provinciaux sur les aventures dans le désert.

Statistique accablante

Évidemment, on aimerait mieux ne pas le savoir... Ne pas savoir que 60 p. cent des femmes atteintes du sida au Canada sont domiciliées sur le territoire du Québec. Une revue de presse très écoutée à la radio a omis de donner cette information. Le silence peut-il guérir?

SUR LA SCÈNE DE L'ACTUALITÉ

SEMAINE DU 2 DÉCEMBRE 1990

La personnalité de la semaine

Étudiante à Brébeuf, elle a remporté à Paris le titre junior au Championnat mondial d'orthographe

ÉRIC TROTTIER

Elle vient de remporter le Championnat mondial d'orthographe, catégorie junior.

«J'aime par-dessus tout communiquer. C'est fait pour ça, la langue; communiquer ses idées, ses opinions. Pour moi, cela veut dire qu'on doit la posséder aussi bien par écrit qu'en paroles.»

On raconte qu'elle est très sociable et très réservée en même temps et que c'est ce qui fait son charme. Une fille simple, même si sa victoire au Championnat d'orthographe et de langue française, la semaine dernière, risque de bouleverser sa vie.

«Jamais je n'aurais pu rêver qu'une histoire aussi fantastique m'arrive, soutient Pascale Lefrançois. Tout a changé depuis samedi (24 novembre) dernier. J'ai fait des entrevues à la radio et à la télé, on m'a envoyé des télégrammes de félicitations, des amis que je n'avais pas vus depuis quelque temps m'ont donné de leurs nouvelles...»

Et ce n'est pas tout. Une cinquantaine de copains et copines de classe lui ont rendu hommage, jeudi dernier. Demain, ce sera au tour de la direction et des professeurs du Collège Jean-de-Brébeuf à souligner son exploit. (Le champion mondial de l'année dernière, Stéphane Ethier, est aussi passé par cette institution de la Côte Sainte-Catherine).

«Depuis une semaine, on me fête continuellement, enchaîne-t-elle. Je n'ai même pas eu le

temps de parler à mes parents... J'espère que ça ne me montera pas à la tête. Que ceux qui me connaissent bien m'avertissent si cela arrive...»

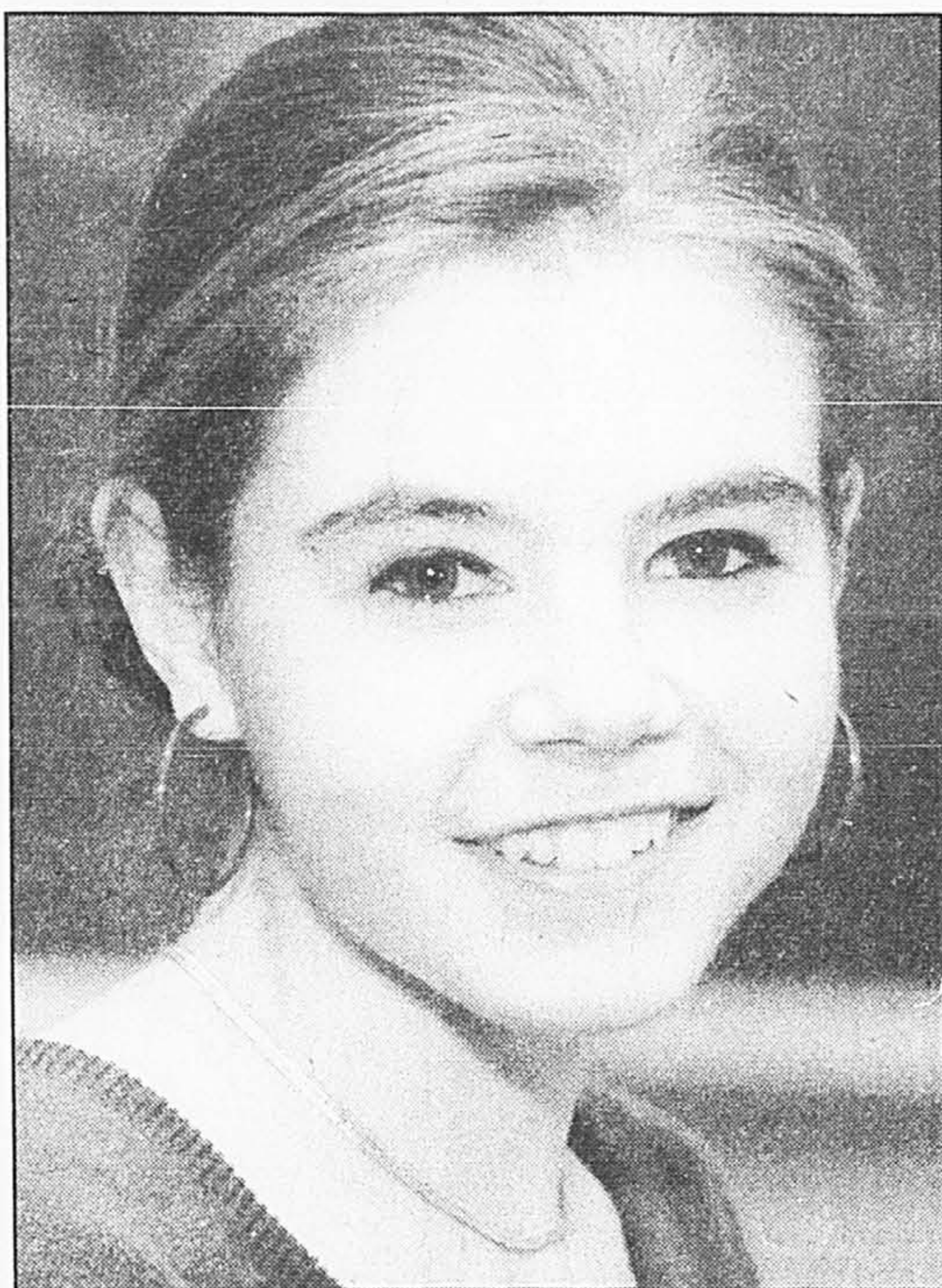
Histoire d'un succès

La petite histoire du succès de Pascale s'explique facilement. Elle a toujours aimé jouer avec les mots. «Le français a toujours été important pour la famille», soutient sa mère, Lucie, qui lui donnait des dictées, en première année, pour le simple plaisir de la chose.

Boulimique de lecture, Pascale a rédigé quelques «p'tits romans» quand elle était plus jeune. Elle s'est présentée à la fameuse dictée de Bernard Pivot à deux reprises, avant de tout rater cette année.

«Je m'étais dit: une fois dans ma vie, il faut que je gagne...» Elle a donc pris le taureau par les cornes. Au début de l'été, la jeune fille de 16 ans a entrepris son entraînement intensif, appuyée par sa famille au grand complet. Sa mère pour les noms communs, son père pour les noms propres, sa grand-mère et son cousin pour les mots rébarbatifs. Toujours dans le plaisir. «Je faisais une leçon par soir, confie son cousin, Nicolas Raymond, en me concentrant sur les mots les plus difficiles...»

Le dictionnaire, elle connaît par cœur. Alors quand elle s'est présentée au championnat mondial, elle ne pouvait passer à côté. Enfin, c'est ce que tout le monde, à part elle, croyait fermement. «Pascale est une perfectionniste, décrit Claudia Gal, copine de classe. On peut toujours compter sur elle car elle est



PASCALE LEFRANÇOIS

«Jamais je n'aurais pu rêver qu'une histoire aussi fantastique m'arrive. Tout a changé depuis le 24 novembre: entrevues à la radio et à la télé, télégrammes de félicitations...»

très organisée. Après tous les efforts qu'elle a faits pour arriver là, j'aurais été très déçue si elle n'avait pas gagné.» «C'est une acharnée, une travailleuse, renchérit son père, René. Elle s'est toujours tenue dans les hautes sphères.» Sa mère ajoute: «L'élève a dépassé le maître...»

Un avenir tout en rose

Pascale Lefrançois est une jolie jeune fille comblée. Enfant unique d'une famille bourgeoise du nord de Montréal, elle avoue avoir vécu une enfance heureuse, sans problème. «J'ai été choyée... mais pas pourrie! Mes parents m'ont toujours soutenue sans me pousser. C'était très important pour moi, de ne pas me pousser...»

Élève en secondaire V au collège Jean-de-Brébeuf, elle entend faire son bac international, dès l'an prochain. Après? «Bof... Peut-être que j'irai étudier en France, peut-être que je vais demeurer ici... je ne sais pas trop encore.»

Les relations internationales, l'actualité et le monde des communications l'attirent. «La télévision, c'est fantastique! clame-t-elle. Je n'avais jamais fait ça et c'est pour moi une véritable découverte.»

«J'aime par-dessus tout communiquer. C'est fait pour ça, la langue: communiquer ses idées, ses opinions. Et pour moi, cela veut dire qu'on doit la posséder aussi bien par écrit qu'en paroles.»

Pour le reste, Pascale Lefrançois estime qu'elle mérite de ralentir le rythme, le temps de revoir ses amis et d'aller faire un

tour au cinéma ou au théâtre. «J'en ai soupé des dictionnaires. Je veux me replonger dans la littérature. Je me passionne pour les romans historiques mais je voudrais maintenant lire quelques grands classiques.»

Elle projette en outre d'écrire un bouquin, «juste pour le plaisir», dont l'histoire se passerait dans un monde d'étudiants...

La langue de chez nous

Pascale Lefrançois l'a déjà déclaré haut et fort: elle n'est pas tout à fait favorable à la réforme de la langue française. «Je suis une traditionaliste: je crois qu'il faut garder la langue française telle quelle, avec ses illogismes et ses incongruités, parce que c'est ce qui fait son charme.»

À ses yeux, le pire ennemi de cette langue latine, c'est l'anglais. «Les français utilisent beaucoup trop d'anglicismes. C'est déplorable parce qu'on a les mots pour dire les choses...» Remarquez, les Québécois ont aussi leur part du blâme à esquisser: la langue française en Amérique, c'est un joyau. Il faut mettre toutes nos énergies pour la protéger et l'améliorer.

Aussi il ne faut pas se surprendre de la voir se lancer dans des envolées oratoires qui frisent le discours politique. À propos de la Commission Bélanger-Campeau, par exemple: «J'espère qu'on va en arriver à un consensus et qu'on sera capable de s'assumer, sans se laisser influencer par de mauvaises langues qui veulent nous faire peur. Si on s'y met tous ensemble, on va arriver à un projet de société magnifique.»

Encore plus que du talent, de l'intelligence, même du génie, l'excellence naît de l'effort.



**RENCONTRES
AVEC DES GENS
REMARQUABLES**

Demain,
à leur émission
respective,
Gaston L'Heureux
et Michel Desautels
s'entretiennent
avec la
personnalité
de la semaine.



L'Heure G.
Du lundi au vendredi
23h05



Ici comme ailleurs
Du lundi au vendredi
9h30
À CBF 690



Radio-Canada
Télévision et radio

TÊTES D'AFFICHE

Denis Lavoie



Première femme, en 133 ans d'existence, à assumer la présidence du réputé Club Saint-James. **Jean A. Bernard**, vice-présidente aux Ressources humaines à Bell Canada, agissant comme présidente honoraire de la Société Alzheimer de Montréal, a procédé la semaine dernière à l'attribution des bourses de recherche de cet organisme à: **Annie Baccichet**, du Centre McGill d'études sur le vieillissement, au docteur **Yves Robitaille**, de la Banque de cerveau du Centre de recherche de l'hôpital Douglas, et à **Josée D. Charbonneau**, du Centre de recherche du Centre hospitalier Côte-des-Neiges. Parmi les plus généreux donateurs figurent **Normand Cadieux** pour la campagne de bienfaisance des employés d'Air Canada; **Renée Lacoursière**, pour le Fonds des oeuvres communautaires des employés de Bell Canada; **Anita David**, de la Gustav Levenschi Foundation; **Pascal-André Charlebois**, de la Caisse de bienfaisance des employés et retraités du Canadien Pacifique et **Bernard Lemaire**, pour Casca des inc.; auxquels la Société Alzheimer de Montréal a décerné des certificats de reconnaissance, ainsi qu'aux autres donateurs importants. La campagne de financement de cet organisme, dont l'objectif est de 200 000 dollars, a par ailleurs été prolongée jusqu'en mars 1991. Il semble qu'il soit plus difficile de récolter des dons en cette période de récession. La maladie ne prend pas pour autant de repos et les besoins ne cessent de croître pour venir en aide aux familles dont les parents vieillissants sont atteints de la maladie d'Alzheimer, une maladie trop souvent ignorée, et pourtant l'une des principales causes de mortalité chez les sexagénaires. Renseignements: 931-4211.

Au lendemain des dernières manifestations du 75^e anniversaire du Cercle des fermiers du Québec, soulignons que la nouvelle présidente, depuis août, est **Cécile Labrecque**.

Rolande Parrot vient d'être élue présidente de l'Office des communications sociales. Directrice générale de la revue L'Église canadienne, elle sera assistée dans sa nouvelle tâche de: **Jacques Dubuc**, vice-président; **Jean-Paul Tremblay**, trésorier; **Angèle Legris**, secrétaire; **Pierre Bélanger**, **Romain Landry**, **René Laprise**, **Gilles Leblanc**, **Hélène Mathieu** et **Lucie Rémillard**.

Déjeuner-rencontre organisé par l'Association des planificateurs du Québec, concernant l'application de la TPS. Le conférencier sera **Yves Desjardins**, comptable agréé. Le tout aura lieu le 4 décembre, à l'hôtel Delta, 475, Président Kennedy, Montréal. Renseignements: (514) 866-6404.

Une entreprise américaine a trouvé une manière intéressante de faire profiter le public et les organismes sans but lucratif, en vendant un livre rempli de coupons-rabais de 600 établissements de la région de Montréal, des restaurants surtout, mais aussi des théâtres, boutiques et attractions culturelles et sportives. Ce genre de livre est offert dans sept autres villes canadiennes par Entertainment Publishing Corporation, fondé en 1962 et inscrit à la bourse américaine. Cette entreprise aurait aidé 20 000 organismes sans but lucratif à recueillir 20 millions l'an dernier. Renseignements: 345-9055.

Le président de l'Ordre des pharmaciens du Québec, **Claude Lafontaine**, est actuellement en France, invité par l'Ordre national des pharmaciens de France à prononcer une série de conférences sur l'évolution de la pharmacie québécoise depuis le début des années 60, sur la pratique de la pharmacie clinique en milieu communautaire ainsi que sur les stages de formation professionnelle.

C'est un étudiant du Département de mathématiques et d'informatique de l'Université de Sherbrooke, **Marc Hébert**, qui est le premier lauréat du prix de l'Association canadienne de l'informatique. Cette association compte plus de 5000 membres et existe depuis 1958, mais en est à sa première remise de bourses à des jeunes qui se destinent à des études de maîtrise.

En remettant la somme de 30 600\$ à Centraide, **Robert J. Moran**, directeur de l'usine General Motors de Boisbriand, a tenu à souligner que l'entreprise contribuait «à des centaines d'organismes sans but lucratif comme Centraide», et serait le

fabricant d'automobiles qui contribue le plus à la vitalité économique du Québec.

On est à la recherche de cinq jeunes âgés de 9 à 14 ans, pour former un groupe de chanteurs-danseurs dans le style des New Kids on the Block. L'objectif est de réaliser un microfilm et un vidéoclip dont on fera la promotion lors du Salon de la Jeunesse qui se déroulera en avril 1991. Renseignements: (514) 521-3456. Les auditions auront lieu le lundi 3 décembre à 18 h à l'École de Louise Lapierre.

Formation d'une nouvelle association des personnes atteintes de «charcot-marie-tooth», athrophie neuro-musculaire associée à la dystrophie musculaire. Cette section «charcot-marie-tooth» est d'ailleurs parrainée par l'Association canadienne de la dystrophie musculaire. Renseignements: (514) 679-8261, ou par courrier à: CMT-Québec, Manon Labelle, 964, rue Desquet, Longueuil (Québec), J4L 3V5.

L'École des Hautes études commerciales reconnaît chaque année la contribution de ses professeurs et chercheurs à l'avancement de la recherche et de

l'enseignement en gestion en décernant trois prix. Ainsi, le prix François-Albert Angers, pour le meilleur ouvrage pédagogique, a été décerné aux professeurs **Marc Fillion** et **François Colbert**, pour *Gestion du marketing*. Le professeur **Taieb Haisi**, du Service de l'enseignement de l'administration et des ressources humaines a reçu le prix Pierre Laurin pour ses recherches qui ont donné lieu à la publication de trois ouvrages. Enfin, le prix Gaetan Morin a été remis au professeur **Jean Nollet**, du Service de l'enseignement de la gestion et de la production.

Cocktail des anciens de la promotion HEC 1975, le mercredi 5 décembre, à 17 h 30, à la Maison Corby, 3411, rue Drummond. Réservations: Pierre Brochu, fax 288-0749.

Dans le cadre de sa campagne de souscription, la Fondation du prêt d'honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste lance un appel aux quelque 5200 personnes qui se sont partagé des prêts totalisant 3 millions, entre 1945 et 1971, et tous ceux qui ont profité de ce service par la suite, pour qu'ils communiquent avec la SSJB de Montréal qui a perdu trace des anciens bénéficiaires de la Fondation, à la suite d'une

inondation. La présente campagne est sous la présidence d'honneur du docteur **Yves Lamontagne**, directeur du Centre de recherche psychiatrique de l'hôpital Louis-H. Lafontaine. Depuis l'instauration d'un régime public de prêts et bourses au début des années 70, la Fondation s'est orientée vers l'attribution de bourses de recherche pour ceux qui entreprennent des études postdoctorales. La SSJB note par ailleurs que le Québec souffre toujours d'un retard énorme dans les secteurs de la recherche universitaire. La Fondation du prêt d'honneur est à l'adresse suivante: Maison Ludger-Duvernay, 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H2X 1X3. Tél.: (514) 843-8851.

Le recteur de l'Université de Montréal, **Gilles G. Cloutier**, et le représentant du ministre d'Industrie, sciences et technologie Canada, rendaient hommage, récemment, aux 160 boursiers de l'Université de Montréal, récipiendaires de 75 bourses de ce

ministère, d'une quarantaine de bourses au mérite du Fonds de l'Université de Montréal et d'autant de bourses de premier cycle.

Lors de l'assemblée générale de l'Organisation catholique internationale du cinéma et de l'audiovisuel, **Mgr Lucien Labelle** a été nommé assistant ecclésiastique de l'organisme, ce qui en fait un délégué officiel du Saint-Siège auprès des organisations catholiques internationales. Mgr Labelle est directeur général de l'Office des communications sociales au Canada.

Le président directeur général de l'Ordre des opticiens et opticiennes du

Québec, **Marcel Paquette**, participait récemment à l'inauguration des nouvelles installations de la clinique de lunetterie du collège Édouard-Montpetit. Cet établissement abrite le siège social du Centre d'optique et de lunetterie du Québec, et est le seul collège à offrir un programme d'orthèses visuelles. Le direc-

A Beauharnois, on peut compter sur un historien local, **Yvon Julien**, pour rendre hommage aux pionniers de cette localité. Il publie depuis 15 ans un cahier relatant des faits historiques. Les gens de Beauharnois peuvent se procurer cette brochure, en s'adressant au pharmacien Michel Ménard, à Pierre Rajotte de la station Esso, ou auprès du Marché Metro de Beauharnois. La bibliothèque municipale dispose des précédents ouvrages de cet auteur qui fait revivre le passé.

Le 3 décembre, on fête Noël au Comité provincial des malades, comme le veut la tradition depuis 14 ans. L'organisme accueillera pour l'occasion quelque 500 personnes malades, âgées ou handicapées hébergées en permanence dans des établissements de santé de la région de Montréal.

Le comité du Fonds du patrimoine de Boucherville a mis en vente des lithographies représentant le Vieux-Boucherville, de l'aquarelliste **Jacques Hébert**. Signées et numérotées elles sont vendues au prix de 60 \$, à la Galerie du Vieux-Village, 22, rue de Montbrun.

«Le Québec en question, ou la société distincte, c'est quoi?» Tel est le titre de l'allocution que prononcera **Marcel Léger**, conférencier au prochain déjeuner de l'Association des gens d'affaires de la Rive-Sud, qui aura lieu le mercredi 12 décembre, à 7 h 30, à l'hôtel Le Rouillon, 900, rue Saint-Charles Est, à Longueuil. Réservations: Suzanne, (514) 449-0914.

De nombreux invités de marque ont entouré le président du Centre québécois du PEN, **Jean-Ethier Blais**, lors de la visite de l'écrivain français **Jean Blot** (pseudonyme d'**Alexandre Blokn**, secrétaire international du PEN) auquel on décernait le prix littéraire international de la paix. Parmi les invités reçus aux salons du Club des services unis, il y avait: **Jean-Pierre Duquette**, de l'Académie canadienne-française, **Louise Gareau-DesBois**, **René Le Clère**, **Michel Gaulin**, d'Ottawa, **Jean-Guy Pilon**, président de l'Académie canadienne-française, **Yves Dubé** et **Danielle Ros**. Notons que le PEN international est la plus importante société littéraire au monde, regroupant 12 000 membres dans 101 centres. Sa mission est d'assurer le respect du droit de parole. Le prix accordé à l'écrivain français était décerné par le Centre québécois du PEN pour la deuxième année seulement.

Souper bénéfice et soirée de bel canto, au profit du Comité des auxiliaires bénévoles du Centre hospitalier Saint-Michel, le dimanche 9 décembre, à 18 h, au Buffet Louis Quinze, 3825, rue Jean-Talon Est. Participation des artistes: **Yolande Dulude**, soprano, **Vilma Trifiletti**, mezzo soprano, **Suzette Pratte**, pianiste, **Jacques Pratte**, bassiste, **René Tremblay**, ténor et **Jacques Bernard**, ténor. Billets: 25\$. Réservations: Journal de Saint-Michel, tél.: 721-4911, ou Carmen Asselin, tél.: 382-3263.

Le mercredi 12 décembre, la Chambre de commerce de Laval accueille le maire de Laval, **Gilles Vailancourt**, comme conférencier de son déjeuner. Le maire de Laval parlera du budget 1991. On vous attend dès 11 h 45, au Centre des congrès, Sheraton Laval, 2440, autoroute des Laurentides, Chomedey, Laval. Billets: 25\$ et 30\$. Réservations: Sylvie Brosseau (514) 682-5255.

Banquet de la FAIM et de la SOIF, d'Oxi-am-Québec, le mardi 4 décembre, de 18 h à 20 h, au restaurant Hélène de Champlain, dans l'île Sainte-Hélène. Animé par **Jacques Moisan**, ce souper sera agrémenté d'un monologue de **Paul Buissonneau**, d'une histoire d'un griot sénégalais. Les menus seront commentés par notre consœur de La Presse, **Françoise Kayler**. Parmi les invités, on compte accueillir: **Pierre Curzi** et **Marie Tifo**, **Marie-Michèle Desrosiers** et **André Payette**. Renseignements: (514) 866-1773.

A JEUDI

Le fonds Leonard et Bina Ellen

Leonard et Bina Ellen étaient les invités d'honneur de la soirée d'inauguration d'un fonds qui portera leur nom, et qui verra à l'acquisition d'oeuvres d'art pour l'Université Concordia représenté par son recteur, **Patrick Kenniff** (à droite). L'oeuvre de **Rita Letendre**, auprès de laquelle ils se trouvent, fait partie de la collection d'oeuvres achetées par l'Université grâce à ce fonds.



Un beau 25 000 \$ de la CIBC

Le premier vice-président de CIBC, **Martin Dufresne** (à gauche), qui vient de remettre 25 000 \$ pour financer la tournée de l'Orchestre métropolitain, rencontrait récemment la directrice artistique de l'orchestre, **Agnès Grossman** (au centre) et la directrice générale de l'orchestre, **Marie DuPont-Rémillard**.



teur de ce centre, **Jacques Roy**, est fier de son équipe qui a contribué à la formation de 345 opticiens et opticiennes.

Jusqu'au 20 décembre, une collecte de nourriture au profit des sans-abri se déroulera à l'Université Concordia. On recueillera en différents endroits du campus universitaire les boîtes de conserve et toute nourriture non périssable. Les magasins Steinberg, Provigo et Marché Metro doivent aussi participer à cette collecte de nourriture. Quatre organismes communautaires distribueront le tout sous forme de repas et de paniers de Noël. Renseignements: 842-9281.

Constance Leduc, représentant la Direction de l'éducation de la Commission des droits de la personne du Québec, pour recevoir la médaille «Mérite et reconnaissance», remise par le Conseil québécois pour l'enfance et la jeunesse. C'est sur toute l'équipe d'agents et agentes d'éducation de la Commission que rejaillit cet honneur. C'est son rôle «dans la diffusion d'outils de vulgarisation auprès des jeunes, décrivant leurs droits et responsabilité», qui a valu à l'organisme qui s'intéresse aux jeunes depuis 14 ans, de recevoir ce prix. Bravo!

Martin Beauvais s'en va à Rome

Le jeune **Martin Beauvais**, guéri miraculeusement par **Marguerite d'Youville**, doit s'envoler pour Rome dans quelques jours, et devrait s'entretenir avec le pape. Il est ici entouré de **Sœur Thérèse Maheux** (à gauche), de la Congrégation des Soeurs Grises, et de sa mère, **Marcelle Piette**.



Femmes à la ménopause, les médecins vous écoutent



CAROLE THIBAUT

■ À l'âge de la ménopause, près d'une femme sur cinq consulte un médecin. «Et c'est trop peu en regard à tout ce que la médecine actuelle leur offre, affirme Jacques Lorrain, gynécologue et chercheur à l'Hôpital du Sacre-Coeur. Aux États-Unis, 30 p. cent des femmes consultent à la ménopause.»

Le docteur Lorrain, aux premières loges pour suivre les progrès de la science en la matière, estime que les connaissances médicales ont considérablement évolué depuis 20 ans. «Que les femmes décident de suivre ou non un traitement, plaide-t-il, mais au moins qu'elles consultent. Toute femme devrait être au courant des bienfaits que peut lui apporter la médecine au moment de la ménopause.»

Le docteur Lorrain s'insurge devant le peu de réclamations médicales des femmes ménopausées, car il pense que les femmes endurent peut-être des maux inutilement. «On ne peut pas dire, contrairement à ce que certains préjugés véhiculent, que les femmes abusent de la médecine d'État! Elles n'en abusent certainement pas. Aux États-Unis, il n'y a pas de médecine d'État et 30 p. cent des femmes consultent pour la ménopause.»

Il y a dix jours, le département d'obstétrique-gynécologie de l'Hôpital du Sacre-Coeur organisait un symposium de mise à jour à Montréal, une mise à jour bien utile, surtout dans un domaine comme la ménopause, où les changements vont bon train depuis quelques années.

Le tiers de la vie d'une femme

Au Canada, 3,4 millions de femmes ont

50 ans et plus. Vingt-deux p. cent d'entre elles ont consulté et dix à 15 p. cent prennent un traitement hormonal, d'après les chiffres avancés par le docteur Raj Malik, de la division de médecine reproductive et d'oncologie de la compagnie Upjohn Canada.

Rappelons que la ménopause survient vers l'âge de 45 à 50 ans et qu'à ce moment, les ovaires de la femme cessent leurs activités naturelles, c'est-à-dire la production d'oestrogène, de progestérone et d'un peu de testostérone, en plus de l'émission d'un ovule par mois. Si on considère que l'espérance de vie d'une femme se situe autour de 75 ans, c'est au moins le tiers de la vie d'une femme qui se déroule en ménopause.

Le besoin d'une consultation, ou à tout le moins d'un bilan médical annuel, est d'autant plus important que 33 p. cent des femmes sont susceptibles de faire de l'ostéoporose (quand l'os s'amenuise peu à peu), ce qui représente un million des 3,4 millions de femmes ménopausées au Canada.

Plus encore, les niveaux de gras dans le sang changent chez les femmes à cet âge. «Le taux de cholestérol et de lipides ne devient pas anormal chez toutes les femmes, mais il change chez toutes», souligne le docteur Lorrain. Ce dernier ajoute que 55 à 60 p. cent de sa clientèle de femmes ménopausées a un taux de lipides anormal.

C'est souvent malheureusement à l'âge de la ménopause que le cancer du sein va se déclarer. Enfin, la ménopause s'accompagne souvent d'une diminution des activités sexuelles, ce qui peut être vécu comme un problème. Selon le docteur Lorrain, environ 70 p. cent des femmes se plaignent de sécheresse vaginale à ce moment de leur vie. Par ailleurs, 80 p. cent des patientes du docteur Lorrain souffrent de bouffées de chaleur, ce qui engendre de l'anxiété et un manque de sommeil.



Le dr Jacques Lorrain: «Que les femmes décident elles-mêmes de leur traitement, qu'elles consultent, qu'elles se renseignent!»

PHOTO: THEO LA PRESSE, MICHEL GRAVEL

Médecine

Comment soigner vos «ulcères» des Fêtes



KENNETH F. WALKER

collaboration spéciale

■ La saison des fêtes approchant, qui s'accompagne habituellement d'excès de table, il y a toujours le risque que ceux-ci soient le déclencheur d'affections diverses, dont des ulcères peptiques ou duodénaux, mais qu'en est-il exactement?

Contrairement à ce qu'on croit généralement, la plupart des ulcères peptiques ne surviennent pas dans l'estomac. Soixante quinze p. cent commencent dans le duodénum, qui est la partie supérieure du petit intestin, dans lequel se déverse l'estomac. La majorité des ulcères varient de la taille d'un petit pois à celle d'une pièce de 25 cents, et les hommes y sont deux fois plus exposés que les femmes.

Les ulcères du duodénum causent une douleur aiguë dans ce qu'on appelle communément, «le creux de l'estomac», ordinairement quand l'estomac est vide. Prendre un repas, boire un verre de lait ou avaler une pilule anti-acide soulage l'inconfort provoqué par un excédent d'acide chlorhydrique.

On a cru longtemps que le stress était à l'origine des ulcères, mais je vois des personnes chaque jour dans mon bureau qui ont toujours mené une vie de désespoir tranquille sans pour cela avoir des ulcères du duodénum. Le Dr Jon Eisenberg, autorité mondiale dans le domaine des ulcères, voit lui aussi de nombreuses personnes qui sont soumises à un stress important et n'ont pas néanmoins plus d'ulcères que d'autres.

Par exemple, il est bien connu que les contrôleurs aériens travaillent sous une tension constante, sans pour cela souffrir d'ulcères d'une façon excessive.

Une croyance populaire veut également que les aliments épicés soient une des causes de l'ulcère peptique. Mais on ne possède aucune preuve que tel soit le cas.

Les études montrent au contraire que les végétariens comme les carnivores ont autant d'ulcères. Il n'y a aucune preuve non plus que les groupes ethniques qui mangent épicé ont un plus grand nombre d'ulcères du duodénum que la population en général.

Certaines personnes croient avoir moins de chances d'avoir un ulcère du duodénum s'ils s'abstiennent de boire. Ils semblent avoir en partie raison. Les recherches montrent que les personnes qui boivent modérément des boissons alcoolisées risquent moins de contracter des ulcères du duodénum que les abstinentes complètes. Par contre, les gros buveurs sont plus susceptibles d'avoir un ulcère.

Peu de gens, toutefois, mentionnent le rôle de l'hérédité dans l'apparition des ulcères. Mais soyez reconnaissant si vous venez d'une famille où personne ne s'est jamais plaint d'ulcères. Le Dr Eisenberg croit que l'hérédité est le facteur le plus important pour déterminer qui aura un ulcère. Il soutient que les enfants et les personnes apparentées à des personnes ayant des ulcères ont trois fois plus de chances de souffrir d'ulcères que les autres.

Et si l'hérédité et les excès de la période des Fêtes déclenchent chez vous un ulcère, quel est le meilleur traitement? Les médecins prescrivent souvent des inhibiteurs des récepteurs à l'histamine, comme la cimetidine et la ranitidine. L'histamine stimule les cellules tapissant l'estomac pour sécréter de l'acide chlorhydrique. Ces médicaments abaissent la quantité d'acide chlorhydrique dans l'estomac, arrêtent rapidement la douleur et guérissent l'ulcère.

Les antiacides sont également utilisés couramment pour guérir les ulcères du duodénum en neutralisant l'acide. Selon l'ingrédient actif utilisé, toutefois, les antiacides peuvent causer de la constipation ou de la diarrhée. Étant donné que les constituants des antiacides sont éliminés par les reins, il faut que leur usage soit surveillé par un médecin, si vous avez une affection rénale.

Les médecins prescrivent rarement de nos jours un régime alimentaire rigoureux, car il existe peu de preuve scientifique permettant d'incriminer l'alimentation. Il est préférable dans ce cas de faire preuve de bon sens en évitant, par exemple, de manger les aliments qui vous causent des problèmes.

Pourquoi il est utile de recourir à une thérapie hormonale

CAROLE THIBAUT

■ D'après les découvertes des cinq dernières années, il est bénéfique pour beaucoup de femmes et sur de nombreux plans de prendre des hormones de remplacement à la ménopause. Ces hormones agissent non seulement sur les bouffées de chaleur et d'anxiété propres à cette période de la vie, mais aussi sur l'incidence des maladies cardiovasculaires, du cancer de l'utérus et de l'ostéoporose (quand le tissu osseux fond lentement).

Voyons d'abord les effets bénéfiques des hormones féminines sur l'ostéoporose. Vers l'âge de 60 ans, une femme sur trois fait de l'ostéoporose, c'est-à-dire qu'elle a perdu de la masse osseuse au point où ses os sont devenus trop fragiles.

Tout le monde, hommes et femmes, perd de l'os graduellement à partir de l'âge de 35 ans environ, mais ce phénomène s'accélère chez les femmes ménopausées. Chez les hommes, il faut attendre l'âge de 70 ans pour trouver un cas d'ostéoporose pour cinq individus.

Il en résulte que sur l'ensemble des gens atteints d'ostéoporose, 80 p. cent sont des femmes. Les victimes d'ostéoporose sont très sujettes à la classique fracture du col du fémur (la où l'os de la jambe s'insère dans la hanche).

Cette fracture est redoutée des personnes âgées, car elle entraîne au moins un an d'hospitalisation dans un tiers des cas, la mort dans 10 à 20 p. cent des cas, et une perte irréversible de l'autonomie dans un tiers des cas.

On sait que prendre des hormones à la ménopause empêche la perte de tissu osseux chez 85 p. cent des femmes. Chez certaines personnes, l'hormonothérapie permet même un léger accroissement de la masse osseuse (1 à 3 p. cent). Mais cet accroissement ne va pas jusqu'à remodeler les petits segments d'os qui solidifient les lacunes du tissu osseux. L'os comporte en effet des trous qui sont souvent traversés par un petit bout d'os, le trabécule, qui sert de bras de soutien.

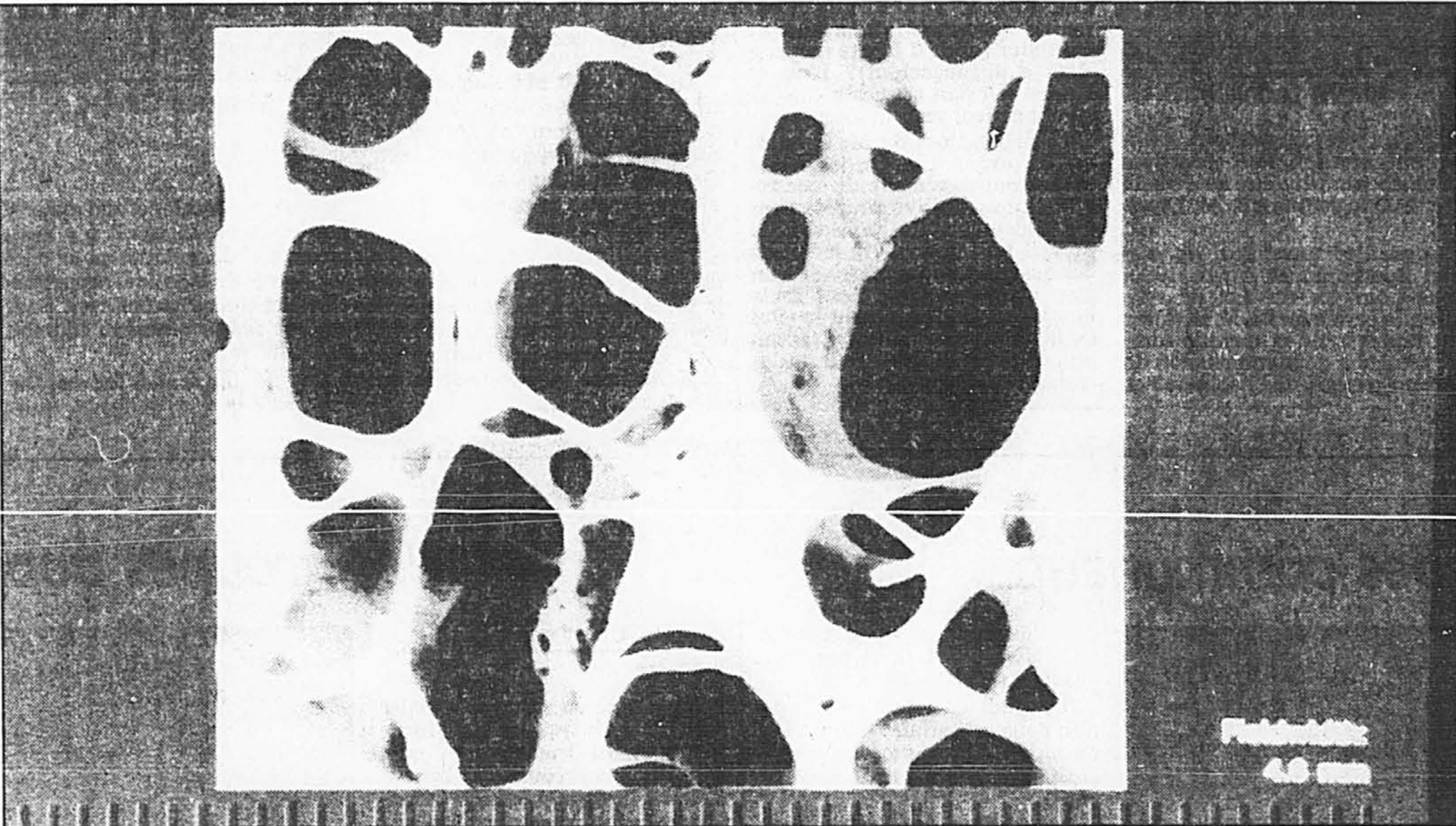
Ces petits bras se désagrègent chez les femmes qui souffrent d'ostéoporose. Il est impossible de les remodeler, mais l'hormonothérapie peut freiner leur diminution.

Cette protection de l'os, de même que la régularisation des bouffées de chaleur et la conservation d'une peau souple et saine ont depuis des années fait pencher la balance, pour de nombreuses femmes, en faveur de la prise d'hormones.

Cancer de l'utérus

Une des découvertes importantes des dernières années concerne l'effet protecteur de la progestérone sur l'utérus des femmes, plus particulièrement de l'endomètre, cette couche de cellules à l'intérieur de l'utérus. Pour ralentir la décalcification de l'os et atténuer les bouffées de chaleur, on a longtemps prescrit aux femmes de l'oestrogène, une hormone féminine produite par l'ovaire avant la ménopause.

Pendant des années, les femmes se sont demandées si cette hormone n'allait pas leur causer un cancer. Cette crainte s'est avérée fondée lorsqu'on a analysé les résultats de plusieurs recherches:



Les trabécules, ces petites segments d'os en travers des cavités osseuses, sont impossibles à remodeler, une fois que l'ostéoporose les a fait disparaître.

l'oestrogène augmentait sensiblement le risque du cancer de l'endomètre.

Pour contrebalancer ce risque accru, on administre un peu de progestérone, ce qui a pour effet de réduire l'incidence du cancer de l'utérus. Selon des recherches effectuées par le docteur Alex Ferenczy, pathologiste à l'Hôpital général juif de Montréal et professeur à l'Université McGill, l'administration d'une petite dose de progestérone permet de faire chuter le risque de cancer de l'utérus plus bas que chez celles qui n'ont jamais pris d'hormones de leur vie.

«À l'heure actuelle, il y a dix à 15 p. cent des femmes ménopausées qui prennent de l'oestrogène, et pas plus de 40 p. cent d'entre elles prennent aussi de la progestérone, souligne le docteur Lorrain. Toutes les femmes ménopausées qui ont encore leur utérus devraient pourtant prendre de la progestérone.»

Cancer du sein et contreindications

Alors qu'il est prouvé que la prise de progestérone protège la femme ménopausée contre le cancer de l'utérus, les études portant sur le cancer du sein se contredisent. Certaines recherches affirment que l'hormonothérapie favorise le cancer du sein, d'autres non, et une troisième catégorie de recherches conclut à l'absence d'effets. Pour sa part, le docteur Lorrain parle d'un effet bien dilué, comparé à d'autres facteurs de risque.

«Si un jour on découvre que l'hormonothérapie influence le développement d'un cancer du sein, son effet est minime, souligne-t-il, sinon les études l'auraient déjà mis en évidence. Par ailleurs, ce facteur possiblement stimulant pèse moins lourd dans la balance que le mode de vie, c'est-à-dire l'alimentation, l'exercice et la consommation d'alcool.»

Un autre médecin présent au récent symposium de mise à jour, le docteur Geoffrey Howe, du Conseil national du cancer au Canada, estime que si jamais l'administration d'oestrogène comporte un risque pour le cancer du sein, ce risque minime apparaît après 15 ans d'usage et il doit être mis en balance avec les avantages.»

Le dr Lorrain estime que si l'on dépiste les cancers plus qu'avant, c'est grâce à une meilleure éducation des patientes. Il recommande l'autoévaluation des seins à tous les mois, un examen annuel, une mammographie à tous les deux ans lorsqu'on atteint 40 ans et à chaque année au-dessus de 50 ans.

«L'augmentation des cancers ne mène pas automatiquement à une augmentation de la mortalité, souligne le médecin. Car les cancers sont pris à temps, avant qu'ils ne progressent.»

Le cancer du sein augmente actuellement dans tous les pays occidentaux. Des statistiques avancées par le dr Howe révèlent qu'on prédisait un cancer du sein à une femme sur 16 ou une femme sur 17 en 1974, alors qu'on en prédit à une femme sur dix, en 1988.

Quant à celles qui ont déjà eu un cancer du sein et qui envisagent une hormonothérapie, elles ont avantage à discuter à fond avec leur médecin de cette possibilité. «Les contreindications à l'endroit de l'oestrogène changent, explique le docteur Lorrain. Ce qui était préconisé il y a cinq ans ne l'est plus nécessairement maintenant. Insistez pour discuter avec votre médecin des changements encourus depuis cinq ans», dit le docteur Lorrain.

Maladies cardiovasculaires

Les hormones féminines ont pour avantage de protéger les femmes contre les maladies cardiaques, mais cette protection diminue au moment de la ménopause, quand l'incidence des maladies cardiaques se met à augmenter. Les études prospectives indiquent maintenant que l'hormonothérapie à la ménopause diminue l'incidence des maladies cardio-vasculaires.

Un autre conférencier au symposium, le docteur André Lemay, de l'Hôpital Saint-François d'Assises de Québec et professeur à l'Université Laval, explique qu'un traitement à l'oestrogène diminue de 50 p. cent l'incidence des maladies cardiovasculaires chez les femmes ménopausées.

Un traitement à l'oestrogène augmente le bon cholestérol (nommé HDL) ainsi que la dilatation des vaisseaux sanguins, ce qui décourage la formation de dépôts de gras dans les artères. Par contre, la progestérone administrée seule fait diminuer le taux de HDL. Mais la progestérone est donnée à si petite dose qu'elle ne renverse pas l'effet positif apporté par l'administration d'oestrogène.

La pilule ou le collant

Les femmes qui choisissent l'hormonothérapie peuvent opter pour une pilule ou pour une préparation transdermique. Cette dernière se présente sous forme d'un pansement enduit d'une gelée contenant l'hormone, laquelle peut diffuser à travers la peau pour atteindre la circulation.

«Le dispositif transdermique ou la pilule sont aussi bénéfiques l'un que l'autre, estime le docteur Lorrain. La première permet des dosages beaucoup plus petits, mais elle finit par causer des allergies sur la peau. Beaucoup de patientes ont essayé les deux modes de traitement.»

Un petit hic: la préparation transdermique est beaucoup plus dispendieuse que les pilules. «Il serait souhaitable que les gouvernements facilitent l'accès aux préparations transdermiques, par exemple en les acceptant sur la liste des médicaments gratuits», soutient le dr Lorrain.

Ce n'est pas la pilule contraceptive

■ Beaucoup de femmes confondent souvent les effets de la pilule avec ceux de l'hormonothérapie de la ménopause. «Mais il y a une différence incommensurable entre les deux dosages, soutient le dr Léon Plouffe, professeur-adjoint au Medical College de Géorgie, aux États-Unis.

«Les doses d'hormones administrées par la pilule contraceptive diffèrent donc totalement des doses dites de remplacement, administrées à la ménopause, explique le docteur Plouffe. La dose de remplacement est environ six fois moins grande en oestradiol que la dose contraceptive.»

Alors que la dose de la ménopause tend simplement à restaurer le niveau d'oestrogène et à apporter un minimum de progestérone, la dose contraceptive utilise la progestérone comme hormone dominante, afin d'empêcher la libération d'un ovule. Le niveau normal d'oestradiol (une des hormones oestrogènes) chez une femme qui est dans ses années fertiles et qui ne prend aucune médication varie entre 20 et 60 picogrammes par millilitre de sang, avec une poussée de 400 picogrammes par millilitre au moment du mois où elle est fertile.

PORTRAIT DU NOUVEAU COMITÉ EXÉCUTIF DE MONTRÉAL

Débordante d'énergie et toujours fidèle à ses idéaux

MARIANE FAVREAU

«Un deuxième mandat, ce n'est plus tout à fait la même chose. C'est un nouveau défi, on ne donne plus tellement la chance au cœur. Les gens ont des attentes plus précises», estime Léa Cousineau, 48 ans, présidente du comité exécutif de Montréal.

Première femme à occuper ce poste, elle ne se définit aucunement comme une «abstraite», ni même une intellectuelle tout en reconnaissant que les idées l'intéressent, mais pour éclairer sa démarche, son action.

Aussi promet-elle que sous sa direction, on devrait voir le fruit des travaux antérieurs de l'administration RCM à qui on a reproché d'avoir peut-être un peu trop

étudié et inventorié les problèmes sans réaliser tout ce qu'on promettait.

À cela, Mme Cousineau répond deux choses. «D'abord il y a des réalisations qui, à toutes fins utiles, sont prêtes et qu'on devrait voir aboutir. De plus, nous voulons développer plus d'habileté à faire connaître ce qu'on a fait, et ce qu'on fait. Le montrer d'une façon plus spontanée, plus simple, non seulement aux milieux concernés mais aux autres aussi.»

Rondelette, la parole aussi facile que le sourire, fidèle à ses idéaux, Léa Cousineau déborde d'énergie. Ni mariée, ni mère de famille, féministe et syndicaliste, elle reste responsable du dossier de la condition féminine, à l'exécutif, auquel s'ajoutent ceux de l'administration et du budget. Ce qui inclut, entre autres, les rela-



Léa Cousineau
Présidente

tions avec le personnel qu'elle souhaite conserver au beau fixe.

Quant à ses priorités comme présidente, elles se traduisent d'abord par un grand objectif: insuffler à tous les paliers municipaux un souci de qualité, et même d'excellence, aussi bien dans les rapports avec les citoyens qu'à l'intérieur des services. «Tout le monde a à y gagner», croit-elle.

Ainsi, Léa Cousineau veut s'assurer que l'appareil municipal et la prestation de services suivent aussi cette voie en ce qui touche la décentralisation amorcée avec les comités conseils d'arrondissement, et l'élargissement prévu de leurs pouvoirs.

Elle se donne donc comme tâche première «d'adapter l'appareil aux volontés politiques, d'harmoniser cette évolution tou-

jours sous le sceau de la qualité des rapports et des services». Pour l'assister dans sa tâche, un vieux complice de Rosemont, le conseiller Michel Lemay.

Mme Cousineau veut que son leadership permette d'imprimer au comité exécutif qu'elle définit comme un «collectif», de la «cohésion, de la rigueur intellectuelle dans la vision et dans les perspectives.»

Elle dépose mardi, pour adoption avant Noël, le budget municipal qui est sa responsabilité première, même si la loi lui donne encore un délai, à cause des élections.

Quant à en prévoir l'ampleur, ou les compressions s'il y a lieu, motus et bouche cousue. Mais elle rappelle que les choses ne sont pas faciles dans la conjoncture actuelle.

Un vrai «petit gars de l'Est»

MARIANE FAVREAU

Benjamin du comité exécutif à 38 ans, mais non le plus petit avec ses six pieds trois pouces, André Lavallée a fait ses classes sur le tas, dans des organismes communautaires. Très tôt, il travaille au comité-logement Saint-Louis, ce qui l'amène à s'intéresser aux conditions de vie et de développement du quartier (qui subissait alors 350 incendies par an).

Né dans Hochelaga, M. Lavallée se définit comme un vrai «petit gars de l'Est». Père de deux filles, il vit maintenant dans l'une des 26 coopératives d'habitation qu'il a aidé à faire construire aux Terrains Angus.

Début des années 80, à titre de coordonnateur du comité-logement Rosemont, il réussit à intéresser au développement de ces vastes terrains des gens aussi divers que des profs, des prêtres, des résidents, des groupes de pression. Son groupe intervient dans ce qui fut «la première vraie consultation sur l'aménagement d'un quartier» et infléchit son orientation.

Résultats: parmi les 2500 logements construits, 47 p. cent sont subventionnés. Outre les 400



André Lavallée

HLM, on y retrouve la plus grande concentration de coopératives au Québec et peut-être au Canada avec 800 logis, indique M. Lavallée.

Conseiller municipal du district Bourbonnière depuis 1986, doué pour les travaux de synthèse, la parole facile, M. Lavallée fait rapidement sa marque comme président de la commission de l'aménagement, de l'habitation et

des travaux publics qui tient des audiences sur divers projets, dont Overdale.

De plus, président du comité d'arrondissement Ville-Marie (centre-ville) qui consulte sur le plan directeur, il est encore au cœur des questions d'aménagement et de développement urbain. Pas étonnant donc qu'il devienne responsable de ces dossiers au comité exécutif, ainsi que de la circulation.

Dans le passé, il a parfois divergé d'opinion avec l'exécutif, démissionnant même de son poste au caucus pour marquer son désaccord sur une question. Y aurait-il des étincelles au nouveau comité entre ces deux fortes personnalités que sont MM. Lavallée et Gardiner (dont il hérite des dossiers d'aménagement)? L'un, et l'autre balayent ces craintes, s'assurant de leur respect mutuel.

Le défi majeur de M. Lavallée est de «rendre opérationnel le plan d'aménagement du centre-ville et donc de livrer rapidement les règlements de zonage». De plus, il faut poursuivre les plans des quartiers pour en arriver à un plan d'aménagement pour toute la ville en 1992, incluant les îles et la montagne, dit-il. Et cela, tout en poursuivant la refonte des règlements de zonage.

Ouvrière de la première heure

GILLES GAUTHIER

Thérèse Daviau appartient, dit-elle, à la génération des femmes qui commencent à travailler à 17 ou 18 ans pour préparer leur trousseau en vue d'un mariage à 21 ans et qui passaient les cinq années suivantes à élever leurs deux enfants. Ce qu'elle a fait.

Aujourd'hui, à 46 ans, elle est avocate, présidente du RCM et, depuis l'élection du 4 novembre, membre du comité exécutif de la ville de Montréal, où elle sera responsable des loisirs et de la prévention des incendies.

En 1974, le RCM faisait élire les trois premières femmes à l'hôtel de ville de Montréal. Avant la première réunion du conseil, Jean Drapeau leur demande au téléphone d'éviter le pantalon et de s'en tenir à la jupe.

Thérèse Daviau faisait partie du groupe et 1974, c'était presque la préhistoire en politique montrealaise: les femmes n'avaient tout simplement pas le droit de pénétrer dans la grande salle du



Thérèse Daviau

conseil, ne serait-ce que pour y porter un message. «Il n'y avait même pas de toilettes pour elles sur l'étage de la salle», rappelle-t-elle. Les trois s'entendirent pour ignorer des la première réunion l'avis du maire.

Depuis quinze ans, Thérèse Da-

viau a vécu les hauts et les bas de la politique. L'enthousiasme du congrès de fondation du RCM en 1974 et l'élection la même année de 18 conseillers du parti, mais aussi la défaite de 17 d'entre eux, dont elle, en 1978.

Ce revers l'assomme. Monoparentale avec des enfants de 8 et 10 ans, elle a une 12^e année, travaillé chez Bell dans sa jeunesse, 30 crédits des HEC, une expérience dans l'entreprise de son père. Mais aussi quatre ans à l'hôtel de ville, ce qui lui a sans doute valu, explique-t-elle, d'être acceptée en 1979 à la faculté de Droit de l'Université de Montréal.

Elle a travaillé pendant l'été, obtenu des prêts et bourses ainsi que l'aide de ses parents. Elle termine son cours en 1984, avec spécialité en droit civil et matrimonial et aura sa propre étude, Daviau, Bisson et associés, l'année suivante. Elle s'en départira en 1988.

Mme Daviau avait entre-temps été élue à nouveau en 1986 pour le RCM, dont elle devenait la présidente lors du congrès de novembre 1989.

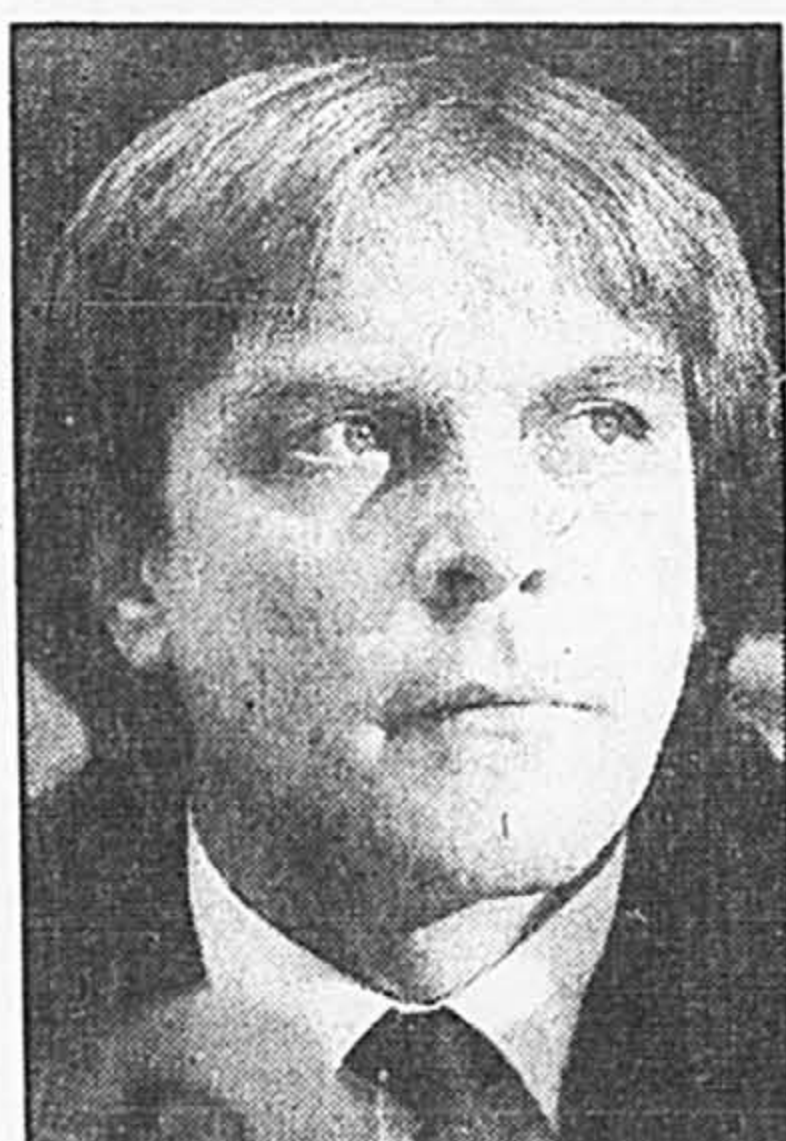
La voix des communautés

GILLES GAUTHIER

Arrivé à Montréal à l'âge de trois ans, Joseph Biello a été intégré à l'école française dès la première année, a fréquenté le cégep Maisonneuve et l'UQAM, où il a obtenu un certificat en administration, et a travaillé pendant douze ans comme vérificateur pour le fisc québécois, s'occupant de la taxe sur les repas et l'hôtellerie.

Il ne se considère pourtant pas encore aujourd'hui comme un «Québécois francophone et catholique parfaitement intégré», s'identifiant plutôt aux 33 p. cent de la population montréalaise qui appartiennent aux communautés dites culturelles. Ce n'est pas, explique-t-il, une réalité ou une statistique qu'il a étudiée: «Je n'ai pas à chercher ce que ces gens vivent parce que je l'ai moi-même vécu».

Son père ne parle encore que l'italien et le jeune Biello a commencé à travailler le soir à l'âge de 9 ou 10 ans pour aider sa famille. Alors que les jeunes italo-



Joseph Biello

phones de son entourage fréquentaient généralement l'école anglaise, un hasard a fait qu'il soit intégré au réseau francophone: en face de la maison de ses parents, il y a un terrain vague sur lequel on construira bientôt une école française. Il garde aujourd'hui «des séquelles» de sa période

de d'éducation et d'apprentissage, affirme-t-il sans préciser. «Mais je ne plains pas».

Il a vendu en 1986 sa participation dans une affaire de salles de réception à Toronto, qui l'obligeait à s'y rendre à tous les week-ends.

Âgé de 39 ans, conseiller municipal depuis 1986, il est maintenant responsable des relations interculturelles et du développement culturel au comité exécutif. Il a, dit-on, une tête à chiffres. Il n'a ni l'allure ni le propos d'un intellectuel et la culture n'aura sous sa gouverne rien de constipé.

«Les relations interculturelles, affirme-t-il, ne constituent pas un problème, mais un dossier, un événement». L'intégration doit être vue comme un phénomène passager, une période d'harmonisation qu'il faut traverser «pour que ce ne soit pas une ville où il y a des problèmes de races et de religions».

Une idée parmi d'autres: trouver une façon de relier l'attribution des contrats à l'acceptation par les compagnies de la Déclaration de Montréal contre le racisme.

Issu des groupes populaires

GILLES GAUTHIER

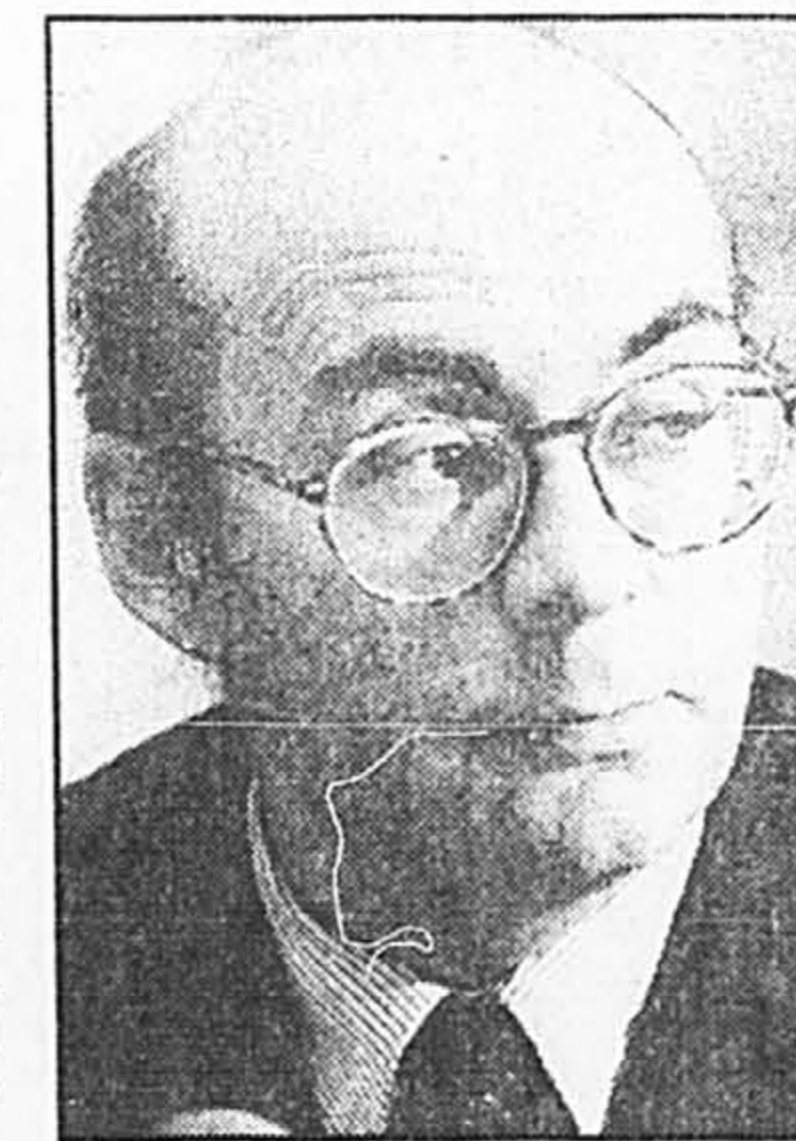
Diplômé en sciences sociales de l'Université de Montréal, Richard Brunelle a été pendant dix ans préposé aux bénéficiaires à l'hôpital Louis-H.-Lafontaine et agent de recherches à la CSN avant d'être élu conseiller municipal en 1986.

Après la victoire du RCM le 4 novembre dernier, il a été nommé au comité exécutif de la ville de Montréal, où il s'occupera de l'environnement, des travaux publics et de la démocratisation.

Âgé de 43 ans, tendu, gros fumeur, il ne se livre pas facilement, surtout sur l'époque où il travaillait avec les groupes populaires.

Né à Montréal dans le coin de Parthenais et Mont-Royal, M. Brunelle a aussi fréquenté l'ancien Externat classique de Longueuil, dirigé à l'époque par les Franciscains et devenu le cégep Édouard-Montpetit. Il a été vice-président de l'Union générale des étudiants du Québec.

Ses nouvelles responsabilités comprennent notamment la ges-



Richard Brunelle

tion des déchets, dont le dossier du dépot Miron. «Nous respectons, affirme-t-il, notre engagement de le fermer en 1994», ajoutant qu'un projet de politique sur la gestion intégrée des déchets, comprenant la récupération et le recyclage, sera connu dès janvier. «On veut de l'action», ajoute-t-il.

À la fin de l'hiver, il fera con-

naître les améliorations qu'il entend apporter à la collecte sélective des déchets, qui se fait au moyen de bacs que les résidents de 32 000 foyers peuvent maintenant déposer près de la rue et par les «cloches vertes».

Il annoncera aussi l'an prochain les plans au sujet de la neige «usée», dont 30 p. cent est à l'heure actuelle déversée dans le fleuve. Le gouvernement du Québec obligera les municipalités à mettre fin dans cinq ans à cette pratique.

Les travaux publics et l'environnement, ce sont, dit-il, les services «de première ligne», qui sautent aux yeux: l'état des rues et des trottoirs, les arbres, le ramassage des ordures, la propreté, qu'il veut améliorer.

En matière de démocratisation, il veut accroître l'efficacité, les pouvoirs et le champ d'action des comités-conseils d'arrondissement en les arrimant davantage aux services municipaux.

M. Brunelle conservera par ailleurs son poste de membre du conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec.

Un anglophone fougueux à l'accent québécois

MARIANE FAVREAU

Avec sa barbe grisonnante, sa fougue et son accent québécois, on a du mal à se souvenir que John Gardiner, 46 ans, est anglophone et «le seul protestant» du comité exécutif. C'est qu'il est surtout un Montréalais typique de sa génération.

Diplômé en histoire et en pédagogie des universités McGill et Concordia, il fut enseignant, puis commissaire à la Commission des écoles protestantes du Grand-Montréal.

Vieux routier de la politique municipale et membre fondateur du RCM, il siège au conseil municipal depuis 1974, à l'exception du mandat 1978-82, funeste au RCM.

L'une des personnalités fortes de l'équipe Doré, John Gardiner,

qui siégeait déjà au comité exécutif de la Ville, en devient le vice-président, appelé à remplacer la présidente au besoin. Il demeure également leader de son parti et sera assisté de la conseillère associée, Diane Martin.

Mais pour lui, «les mandats sont beaucoup plus importants que les titres». Il conserve donc le dossier de l'habitation, sa spécialité depuis qu'au milieu des années 70, il travaillait à sauver de nombreuses maisons du secteur Parc Milton, menacées par des projets de tours. Avec son groupe de travail, il avait réussi à transformer quelque 600 logis en coopératives.

Face aux critiques de plus en plus nombreuses sur la politique de la Ville en matière d'habitation, M. Gardiner explique qu'il fallait favoriser le logement social (dont les coopératives) avec



John Gardiner
Vice-président

le peu de terrains municipaux qui restaient en banque en 1987.

Mais il annonce son intention de remettre sur le marché du terrain pour la construction de 1000 logements privés au début de l'année, sans négliger pour autant le logement social.

Il entend continuer de favoriser des constructions plus denses sur un même terrain, ce qui élimine les bungalows. «Nous voulons offrir une alternative à la banlieue», d'ailleurs, M. Gardiner attend un rapport sur des projets possibles en ce sens.

De plus, il souhaite que Québec modifie son programme d'accès à la propriété offert aux familles d'au moins un enfant. «À Montréal, 75 p. cent des nouveaux ménages qui ont acheté une propriété, l'ont fait avant de fonder leur famille», dit-il.

John Gardiner hérite aussi du

développement économique sur lequel il avait un œil en tant que responsable de l'aménagement. «Maintenant, je suis responsable de la mise en valeur des forces de Montréal, des réponses à ses faiblesses, de la création d'emplois. Ce sont des dossiers dont je voudrais faire le tour avec l'ensemble des intervenants, et il y en a beaucoup.»

Au cœur de ce dossier, la vocation internationale de Montréal, avec le projet ambitieux d'une Cité internationale faisant la jonction entre le vieux centre des affaires rue Saint-Jacques, et le nouveau à partir de Place Ville-Marie.

Il y a la 700 000 pieds carrés à construire dans le voisinage du Centre de commerce mondial (McGill et Saint-Antoine) dont l'élément-clé serait le Centre de conférences international.

La boulangerie Harrison Brothers



GUY PINARD

L'architecte Sydney Comber n'a pas été tellement chanceux à Montréal, et son œuvre a mal résisté à l'usage des temps et aux hommes peu soucieux de préserver l'intégrité architecturale d'un bâtiment.

Comber nous a laissé deux bâtiments dans le style dit «Mission», d'inspiration californienne disent les uns, ou espagnole disent les autres. Tous deux ont subi des transformations majeures. L'édifice de la boulangerie Pom (ex-boulangerie Harrison Brothers) a été recyclé en condominiums, et le résultat ne fait pas l'unanimité malgré les efforts louables des architectes Jacques Béique et associés pour protéger l'ordonnance architecturale du corps de bâtiment d'origine. On ne saurait en dire autant du bâtiment d'origine de l'ex-laiterie Elmhurst (aujourd'hui la propriété des Aliments Ault limitée) de la rue Saint-Jacques, aux limites ouest de Montréal, car il a été complètement dénaturé au plan architectural par des ajouts volumétriques de mauvais goût en façade et des excroissances mécaniques du côté est.



C'est d'autant plus malheureux que Comber avait doté ces deux édifices d'un style qu'on ne retrouve nulle part ailleurs à Montréal à ma connaissance, exception faite de la maison Clarence de Sola de l'avenue des Pins, construite en 1913 et dessinée par les architectes Charles J. Saxe et John Smith Archibald.

Histoire de l'entreprise

La famille Harrison fonda la boulangerie qui porta longtemps son nom, avant d'adopter en 1978 celui de son principal produit, le pain Pom. La raison? Le nom du produit (sigle du slogan «Pride of Montreal», ou «Pain orgueil de Montréal» en français) était beaucoup plus présent que celui des Harrison dans l'esprit des Montréalais.

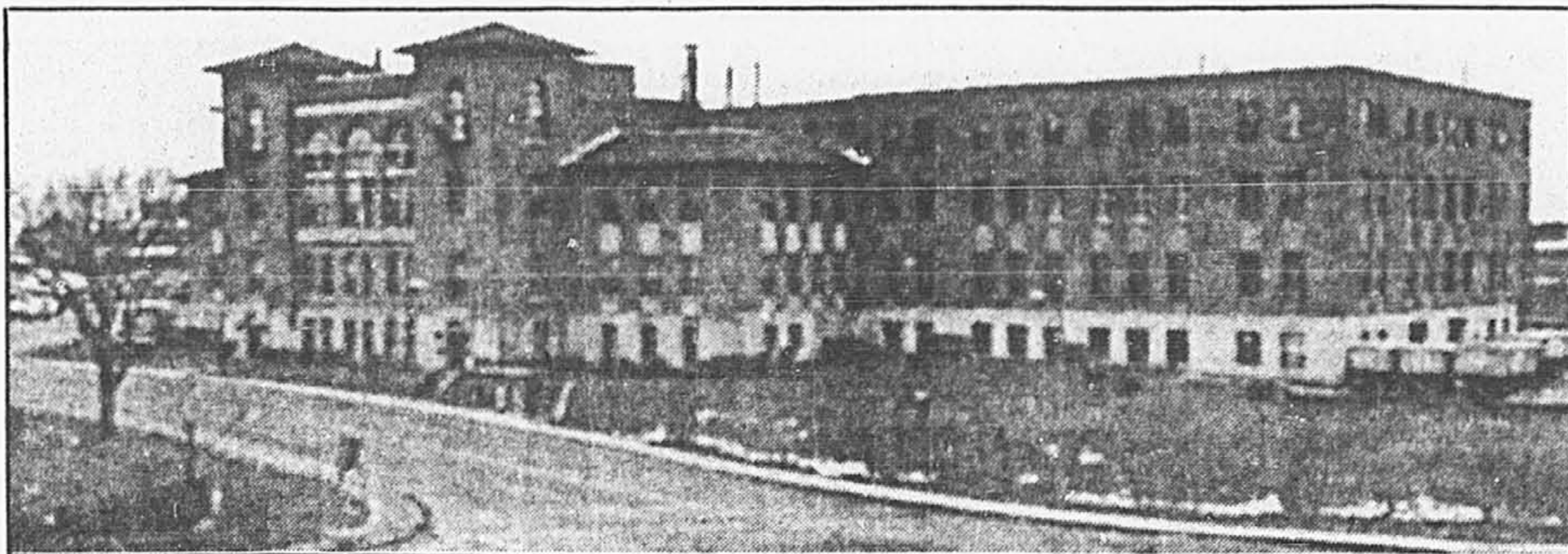
Dent Harrison, fondateur de l'entreprise, naquit le 8 mars 1869 dans un village d'Angleterre du nom de Drighlington, près de Bradford, dans le Yorkshire. Son père, William, était machiniste dans les mines de houille, et sa mère, Jane (née Tresh) était tisserande. À la mort de Jane, William se retrouva avec six enfants en bas âge, qu'il lui fallut placer auprès de la parenté. Dent fut alors adopté par son oncle Hartley Harrison, boulanger à Pontefract, puis à Birkenshaw, près de Bradford.

Dès son bas âge, Dent fit preuve de créativité et d'imagination en matière de mécanique, et quand il émigra au Canada en 1889, Dent était assuré d'un poste d'ingénieur à la société Singer Sewing Machine Co.

Pendant sa première année au Canada, Dent constata l'absence sur le marché des gaufres dont raffolaient ses compatriotes. En 1890, il se rendit en Angleterre afin d'acquies de l'expérience dans la fabrication des gaufres auprès de son oncle Hartley.

À son retour à Montréal, il se lança avec Thomas Allat, un ami rencontré à bord du bateau quand les deux émigrèrent en 1889, dans la vente de gaufres, à partir de leur appartement de Pointe-Saint-Charles. Ils connurent tellement de succès qu'un an plus tard, la jeune société Allat & Harrison, Confectioners, s'installa au 119, rue Saint-Antoine, entre les rues de la Cathédrale et Windsor (actuelle rue Peel). Allat & Harrison déménagea ensuite ses pénates au 296c, rue de l'Aqueduc, puis au 135, rue Saint-Antoine.

Ellen Whitley joua un rôle prédominant dans l'histoire de l'entreprise. Les deux hommes en tombèrent amoureux, et comme elle choisit Harrison, Allat quitta l'entreprise et déménagea à Sherbrooke où il fonda la boulangerie Allat en 1895. Harrison continua seul sous le nom de D. Harrison, Bread Expert, et il maria la jeune Whitley le 15 mai 1894. La même année, il déménagea à quelques pas de l'avenue de Westmount, au 1, place Dunlop. Parallèle à la rue Sainte-Catherine, cette petite rue qui allait de



Une vue générale de l'édifice avant la restauration, en 1980.

PHOTO WESTMOUNT EXAMINER

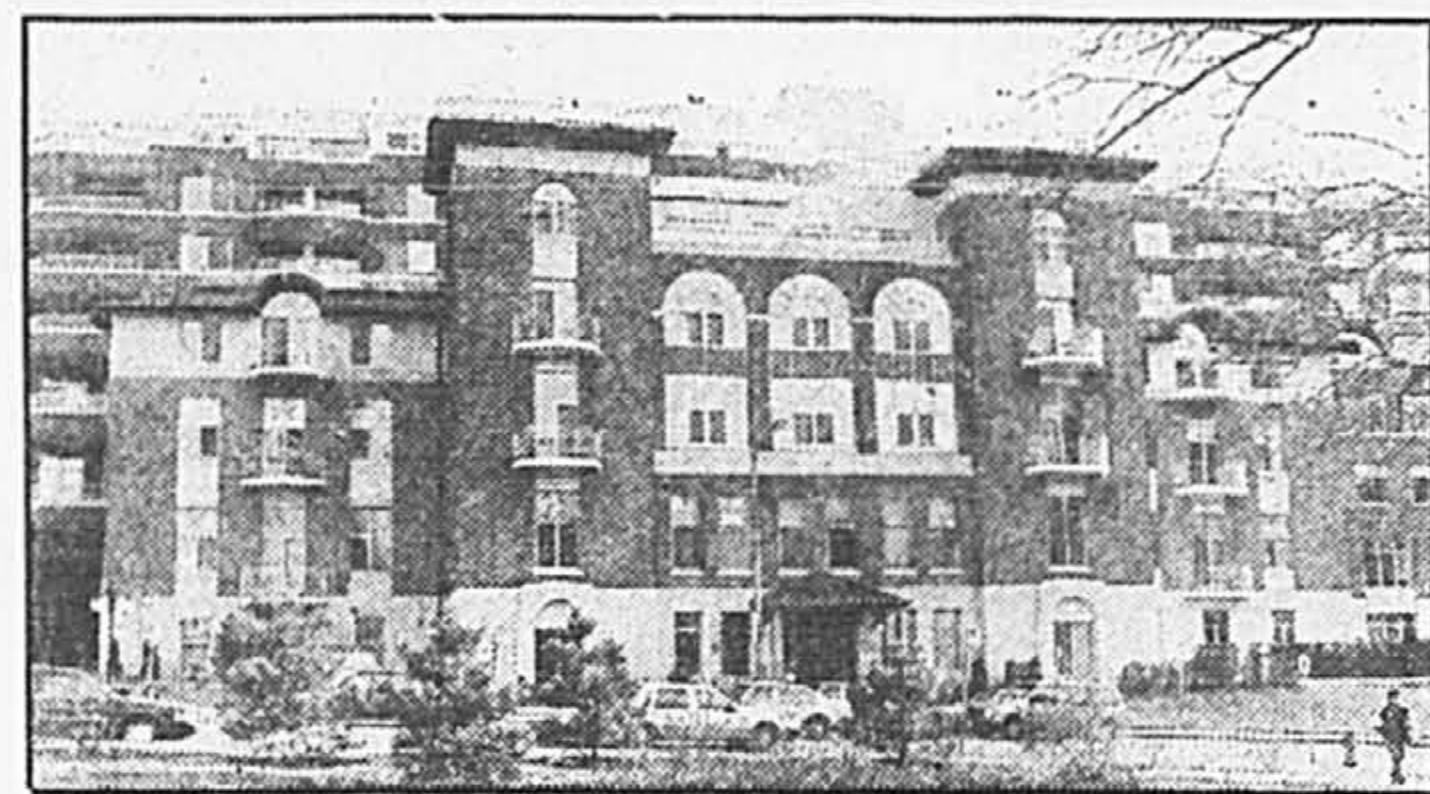


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Le bâtiment d'origine après le recyclage.

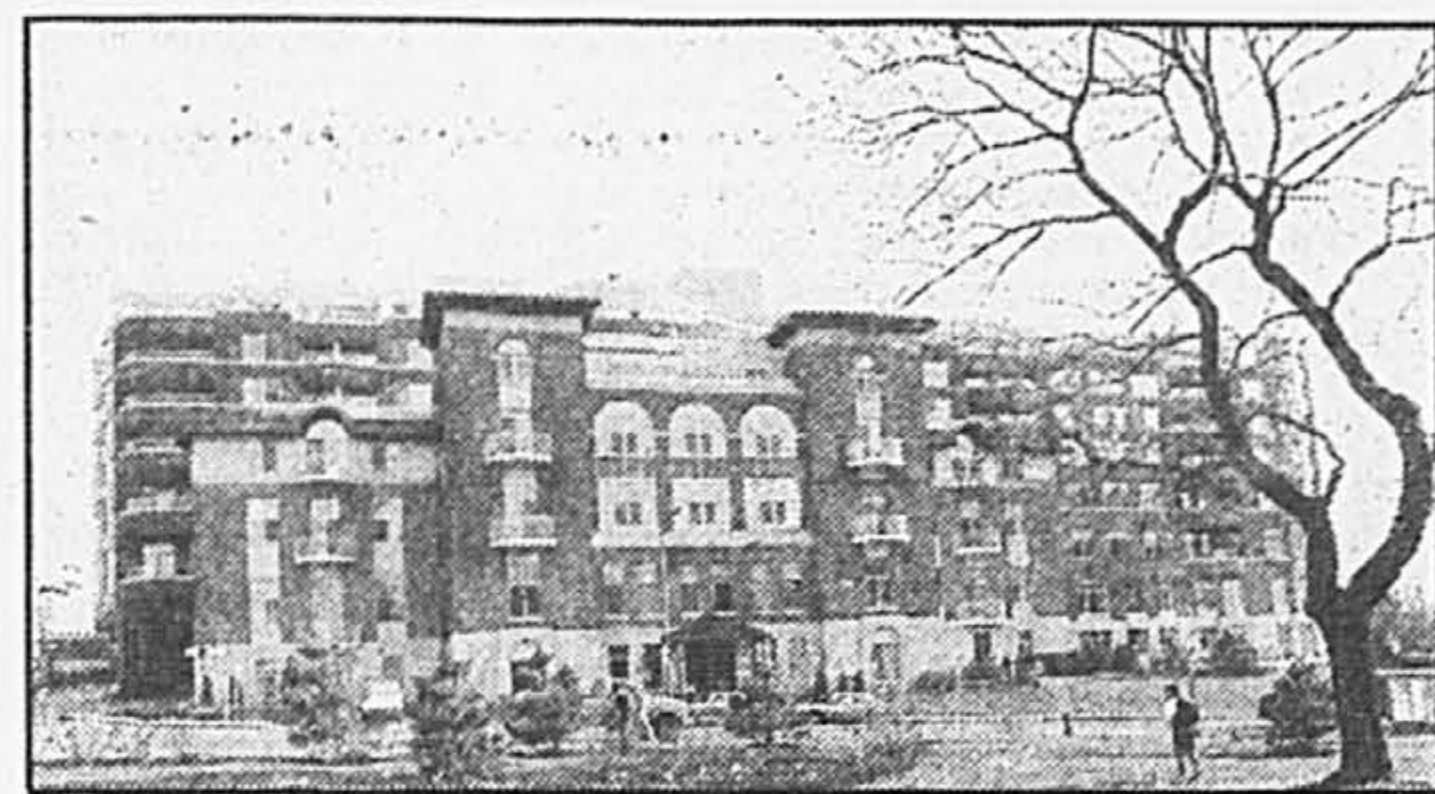


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Le bâtiment d'origine dans son nouvel environnement.

l'avenue Greene à l'avenue Wood disparut lors de la construction de place projet Westmount Square.

En 1902, l'entreprise emménagea dans des locaux plus vastes au 319, avenue Prince Albert, à Westmount, en face de l'avenue Burton. En 1916, elle agrandit ses locaux de la rue Prince Arthur de façon à occuper tout le terrain entre les avenues Somerville et Burton, mais en maintenant l'écure loin de la boulangerie (elle était située à l'angle des avenues Prud'homme et Western — actuel boulevard de Maisonneuve —). L'architecture de cette boulangerie moderne fut confiée à Sydney Comber. L'édifice fut rasé au sol en 1970, après que Wonder Bakeries eut vendu sa clientèle à General Bakeries.

Les fils s'impliquèrent dans l'entreprise avec leur père Dent et leurs oncles Will et Gordon à partir de 1922, et la boulangerie fut dès lors connue sous le nom de Dent Harrison & Sons Limited.

Modernisée au maximum, la boulangerie suscitait l'envie de la concurrence et en 1925, la Consolidated Bakeries Limited, filiale canadienne de la Continental Baking Co., des États-Unis, acheta la boulangerie Harrison, James M. Aird et James Strachan. La Wonder Bakeries était une des composantes de la Consolidated Bakeries.

Les Harrison ne concurrencèrent pas la Consolidated Bakeries pendant les cinq ans prévus, mais le firent dès que possible. Et de façon spectaculaire puisqu'ils emménagèrent dans une boulangerie ultra-moderne, située rue Sainte-Catherine ouest, à Westmount. Qui plus est, l'entreprise innova en utilisant du lait entier et une flotte de livraison complètement motorisée.

Dent Harrison mourut le 8 février 1936, et il fut remplacé à la présidence du Conseil par sa femme Ellen jusqu'à sa mort, en 1942. Cinq ans plus tard, c'était au tour de William de mourir, suivi de Gordon en 1948. La présidence fut alors assumée par Dent Harrison II. La troisième génération entra au servi-



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

La façade de la laiterie Elmhurst Dairy, complètement défigurée par des ajouts de mauvais goût au plan architectural.

ce de l'entreprise familiale en 1945, avec l'arrivée de William Dent, fils de William. Suivirent ensuite Greig, Cliff et Ross, fils de Gordon, et Malcolm, fils de Dent II.

William Dent devint président en 1963, à la mort de Dent II, et il le demeura jusqu'à la vente de l'entreprise à la société Multimarques inc. le 17 juin 1987. Entre-temps, le 28 décembre 1984, la boulangerie Pom avait vendu la boulangerie de Westmount à l'entrepreneur immobilier Ronald Pickering, pour la somme de 2,4 millions de dollars, et elle s'était installée dans les locaux de l'ancienne biscuiterie Christie, sur la rue Viau, la compétitivité le commandait. Et pendant 97 ans, les trois générations de Harrison furent de dignes successeurs du premier boulanger de Montréal, Jean Gervaise, qui tint boutique à partir de 1653 à un emplacement qui occuperait l'angle nord-est des actuelles rues Saint-Sulpice et Notre-Dame.

La boulangerie

La boulangerie Harrison Brothers fut construite sur un terrain situé à l'angle sud-est de la rue Sainte-Catherine et du chemin Glen, à Westmount. Ce terrain fut acquis de la succession de l'honorable Robert Mackay le 17 avril 1930 par William Henry Harrison. Les travaux étaient presque terminés quand ce dernier le revendit à Harrison Brothers Ltd le 10 septembre suivant. Le terrain de 71 000 pieds carrés mesure 203 pieds de largeur le long de la rue Bethune, 357 pieds à l'arrière, en bordure de la voie de CP Rail, et 143 pieds du côté ouest. En façade, le terrain épouse les méandres de la rue Sainte-Catherine, mais le terrain mesure 425 pieds de largeur en ligne droite. Qui plus est, la rue Sainte-Catherine subit une dénivellation de 14 pieds entre les limites est et ouest du terrain, de sorte que la première marche de l'entrée principale est plus basse de quatre pieds que le rez-de-chaussée.

Comme on l'a vu précédemment, l'architecture du projet fut confiée à Sydney Comber. Architecte et ingénieur né à Brighton, en Angleterre, Comber avait déjà de nombreuses réalisations montréalaises à son actif quand il fut invité à dessiner la boulangerie.

Les travaux d'excavation commencèrent le 17 avril 1930 et se déroulèrent rondement puisque le premier camion de livraison sortit du garage avec son chargement de miches de pain le 22 septembre suivant. L'excavation fut confiée à L.A. Ott & Co., et Concrete Construction Ltd. assumait les responsabilités d'entrepreneur général.

L'édifice repose sur des fondations en béton imitant l'apparence de la pierre de taille. Les murs sont habillés de briques chamois et de pierre de taille, réser-

vée pour les linteaux, le large bandeau sous les fenêtres arquées, les trumeaux ornementaux des fenêtres des ailes latérales, et l'encadrement très proéminent des portes à la base des tours.

L'immeuble repose sur une charpente en acier et en béton armé. L'utilisation de poutres intermédiaires permit de limiter les dalles à 4 pouces d'épaisseur, mais elles compliquèrent la vie des architectes lors de la restauration, à cause de la faible distance entre les poutres, principales et secondaires.

Connu à l'époque sous le nom de «Pom Hall», l'édifice d'origine comprend trois parties: une partie centrale de quatre étages, de 82 pieds de largeur sur 62 de profondeur, encadrée par deux tours carrées de 20 pieds de côté et formant un avant-corps, et deux ailes de trois étages, de 40 pieds sur 43. À chaque partie s'ajoutait évidemment un sous-sol. À l'origine, on trouvait derrière un long hangar d'un seul étage, de 122 pieds de largeur sur 35,5 de profondeur adossé au corps de bâtiment principal et à l'aile est de l'immeuble. Le garage et l'atelier de réparation se partageaient un bâtiment de 30 pieds sur 60 à l'angle sud-est du terrain, en bordure de la rue Bethune. Le point le plus élevé, soit le sommet du toit en pavillon des deux tours, se trouvait à 72 pieds du rez-de-chaussée, contre 62 pieds pour le toit à pignon du corps de bâtiment principal, et 52 pour les toits en croupe des ailes latérales. Tous ces toits étaient recouverts de tuiles d'ardoise rouge. Ce genre de toit, les avant-corps et les grandes fenêtres arquées sont typiques du style «Mission».

En 1953, les architectes Brais et Savard pilotèrent un agrandissement de quatre étages au sud-ouest du bâtiment d'origine de 83 sur 88. Cet ajout était sans intérêt au plan architectural.

Le recyclage

La boulangerie Harrison a été recyclée en 82 condominiums de luxe sous le nom de Tours du Parc-Westmount par Sofati T.P. 1985 inc., l'entreprise de Michel Gaucher qui en était à son premier projet en sol canadien. Sofati acquit rapidement un intérêt majoritaire dans le projet et y investit quelque 15 millions de dollars. Les travaux furent menés rondement, et durèrent de novembre 1986 à juin 1988.

L'architecture du bâtiment recyclé et de l'ajout moderne à l'arrière a été confiée à Jacques Béique et associés, un bureau d'architectes qui réussit généralement ses projets.

Dans ce cas, les architectes n'ont conservé que les murs des trois parties principales de l'édifice, ainsi que la charpente de l'ajout de 1953. Les architectes ont fait de louables efforts pour préserver l'harmonieuse symétrie des trois fa-

RENDEZ-VOUS 92

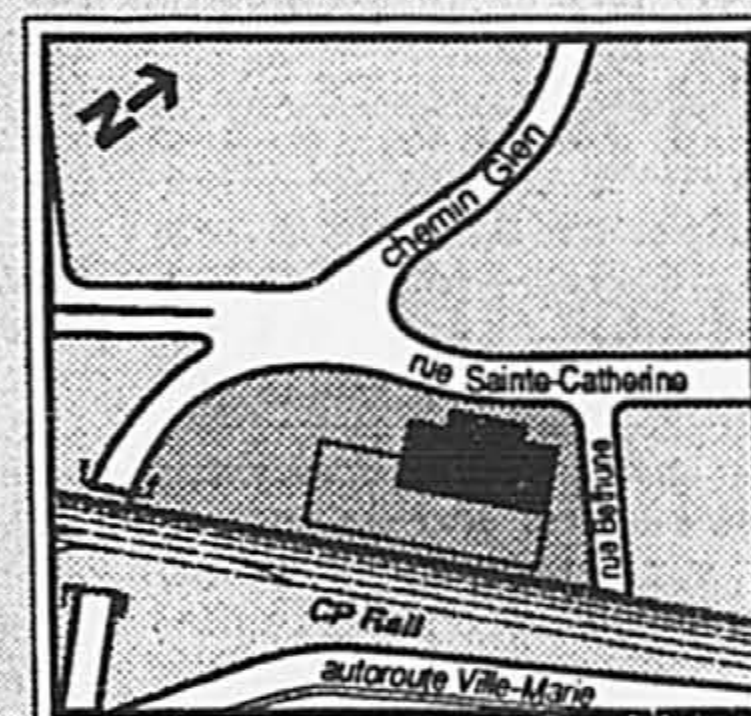
1992, 350^e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE MONTRÉAL

ces conservées, et pour différencier les ajouts modernes des murs anciens afin de ne pas tromper le public sans sacrifier l'harmonie de l'ensemble, et pour reprendre certaines caractéristiques architectoniques du bâtiment ancien dans l'ajout moderne de 315 pieds de largeur sur 88 de profondeur et 90 de hauteur. Mais on aurait souhaité que la partie ancienne se dégage mieux de l'imposante tour de huit étages qui se trouve à l'arrière. La contrainte d'une utilisation maximale de la surface de terrain explique l'exhaussement d'un étage des trois parties du bâtiment ancien.

Certains aiment, d'autres pas. Est-ce décevant? Un peu, parce que Béique nous a habitués à mieux. La restauration et le recyclage de la maison Cuvillier-Ostell expriment beaucoup mieux le talent de Jacques Béique et de son équipe en cette matière. Si on trouve intéressante l'idée d'ajouter des balcons aux deux tours carrées (il en existait un au dernier étage), on regrette par ailleurs l'ajout d'une porte au centre du corps de bâtiment principal, les modifications importantes apportées aux grandes fenêtres cintrées de 10 pieds sur 21,5 pieds, et l'utilisation de la tôle à baguettes en remplacement des tuiles d'ardoise qui conféraient un charme très particulier à ce bâtiment. Ce type de toiture était en quelque sorte la signature de Sydney Comber.

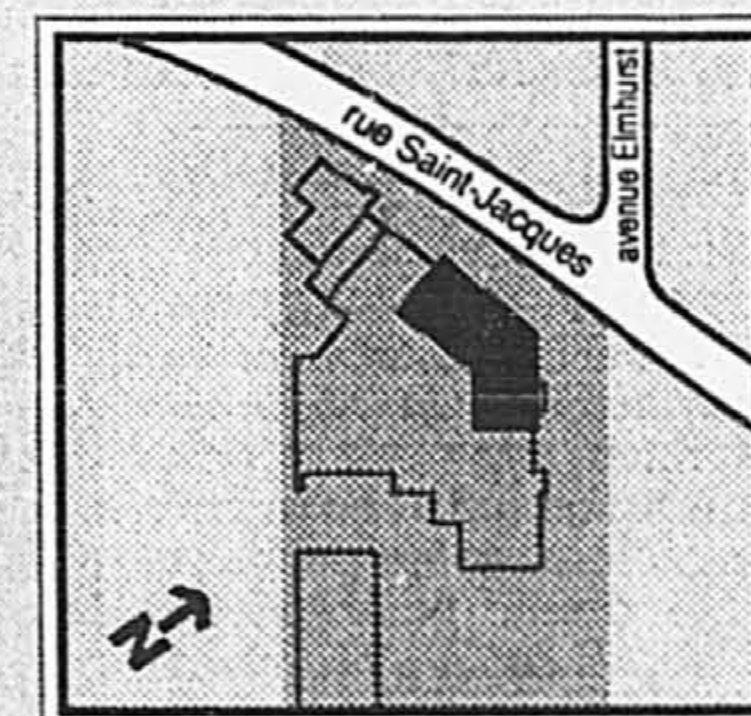
SOURCES: Guernsey, Betty: *Dent Harrison and the Pom Bakery of Montreal 1890-1980* — Jacques Béique et associés: plans originaux, plans de recyclage, et documents divers — Magazine *Designs*: *Toast pour ancienne boulangerie: Les Tours du Parc-Westmount*, par Dinu Bumbaru — *Québec Construction* (22 juin 1987): *Les tours du parc Westmount: 82 condominiums luxueux* — Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire: *Repertoire d'architecture traditionnelle* — *Architecture industrielle*, et documents divers — J.T. Birmingham: documents divers —

REPÈRES



Nom : boulangerie Harrison Brothers. Adresse : 4680, rue Sainte-Catherine, à Westmount. Métro : station Vendôme, autobus 63 vers l'est.

REPÈRES



Nom : laiterie Elmhurst Dairy. Adresse : 7460, rue Saint-Jacques ouest. Métro : station Vendôme, autobus 90 vers l'ouest.

Ces articles sont offerts sous forme de livres par les Éditions La Presse, sous le titre *Montréal, son histoire, son architecture*. Renseignements: Guy Pinard, au 285-7070.

Architecture

Un regard pan-américain sur les banques au CCA



JEAN-PIERRE BONHOMME

L'exposition que le Centre canadien d'architecture offre depuis quelques jours, et jusqu'au 14 février prochain, sur l'architecture des banques, en Amérique du Nord, a un sens particulier.

Elle souligne, avec éclat, le caractère véritablement pan-américain du Canada. Nous disons bien du Canada, car, en matière de banques, le régime français ne compte pas. Le trésor du Roi n'avait pas besoin de temples grecs pour vivre. Les banques «modernes» sont du reste nées à Philadelphie en 1781: la Bank of North America devait financer la Guerre de l'Indépendance.

Mme Suzan Wagg, maintenant Montréalaise, a monté cette exposition à Houston. Elle l'a réalisée, avec des collègues, pour le compte du Museum of Fine Arts et avec le concours de la Parnassus Foundation de cette ville. L'exposition nous arrive tout de suite après avoir été présentée au Texas; elle parcourra le Canada par la suite.

L'exposition, toute en photos, est un événement. C'est la première fois qu'un musée ou une galerie fait le bilan des

styles bancaires. On ne s'y était pas intéressé avant: il y a des pans de la réalité, de la vie qu'on ne regarde pas.

Les banques se distinguent à peine des autres immeubles institutionnels, nous dit Mme Wagg. Dans bien des cas, dans les cas récents des nouveaux immeubles de la Banque de Nouvelle-Ecosse de Montréal et de Toronto, par exemple, on ne peut distinguer la fonction bancaire des autres. Les sièges sociaux des banques et leurs succursales sont devenues des immeubles, des tours de bureaux ordinaires.

Le catalogue de *L'or et la pierre*, (*Money Matters*) — c'est le nom de l'exposition — montre, sur la page frontispice, le downtown de Toronto. Ce n'est pas un hasard; nous y reviendrons.

La caractéristique commune à toutes les banques, est évidente. Les banquiers, disent les responsables, «devaient convaincre le public que leurs établissements, mal connus et de piètre réputation, étaient dignes de confiance»: aussi commanderont-ils des bâtiments impressionnants suggérant richesse et stabilité économique.

L'évolution des banques, font-ils valoir, montre l'exceptionnelle vitalité de l'Amérique. Une vitalité assez conservatrice au Canada, du moins au début,

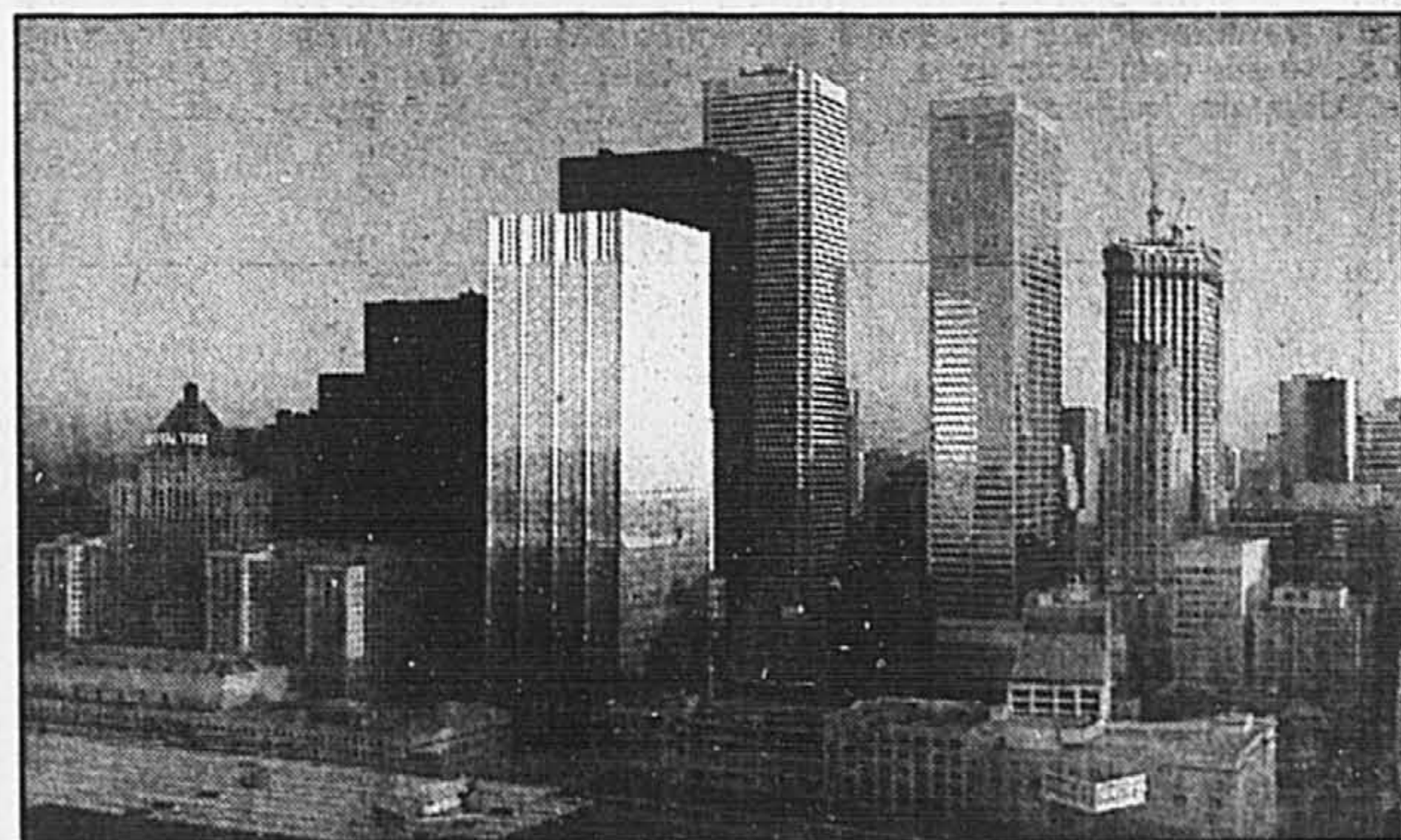
et une autre plus ouverte à l'expérimentation aux USA.

Il n'empêche que les architectes américains ont été de tout temps imitateurs des Grecs et des Latins. Il n'ont eu cesse, jusqu'à tout récemment, d'élever des Parthéons et des Panthéons pour servir d'entrepôt à l'argent. C'est comme si les financiers avaient voulu donner à leur activité une valeur égale à celle attribuée aux divinités. «In God we Trust», lit-on en effet sur la monnaie.

Les banquiers canadiens de la Bank of Montreal, qui voulaient s'affirmer devant Notre-Dame, Place d'Armes, en ce court moment où Montréal fut la capitale, se tournèrent vers l'Angleterre. La vieille partie de ce siège social est une version (classique) de la Commercial Bank of Scotland d'Edimbourg. Mais ce tribut à l'Empire n'a pas duré: la partie nouvelle, la grande, l'annexe, a été dessinée par des New-Yorkais. Tout cela est bien expliqué dans l'exposition et tout cela donne au Canada une forte présence nord-américaine.

Ce sont les banques, nous rappelle surtout l'exposition, donc les forces du commerce anglo-canadien, qui ont donné aux villes canadiennes leur personnalité.

Les organisateurs de l'exposition constatent comme nous que le cœur de Toronto, si l'on peut employer ce ter-



Le centre-ville de Toronto traduit la volonté de puissance des conseils d'administration des banques. Le CCA nous décrit tout cela actuellement.

me, est à l'image des banques. C'est une image de puissance, mais une représentation, aussi, du désordre et du mauvais goût. Les cinq grandes banques qui ont pris toute la place, ont fait de Toronto une caricature en style international de Chicago. Elles ont fait disparaître ce qu'il y avait jadis de particulier à la Ville-Reine: sa personnalité britannique et son sens de la «Community».

Selon les organisateurs de l'exposition, ce mal a déjà commencé de ronger

les îlots centraux de notre propre ville et il y aurait lieu d'en prendre acte.

Quant à nous rien n'est mieux que d'être soi-même. Les États-Unis sont à leur meilleur lorsqu'ils n'imitent pas les constructeurs romains. Cela est évident lorsqu'on regarde les belles photos qui nous montrent l'immeuble de la succursale de la National Farmers Bank du Minnesota. Ce chef-d'œuvre, de Louis Sullivan, n'est pas gréco-romain; il est américain et c'est tant mieux.

GATT: des milliers d'emplois sont en jeu au Québec

PHILIPPE DUBUISSON
envoyé spécial

■ Peu importe si l'Uruguay Round se solde par un succès ou un échec, le résultat aura un impact majeur sur le Québec. Ce sont des milliers d'emplois et le modèle de développement économique québécois qui sont en jeu.

Le sort en sera jete cette semaine alors que les ministres du Commerce extérieur des cent pays membres du GATT sont reunis à Bruxelles pour mettre un point final aux quatre annees de negociations lancees en Uruguay en 1986.

Au Canada, les discussions du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) n'ont jamais provoqué des débats aussi enflammés que les négociations entourant l'accord de libre-échange (ALE) avec les États-Unis.

Pourtant, la ronde de l'Uruguay Round est la plus ambitieuse jamais entreprise sous l'égide du GATT et son impact se fera sentir davantage que l'ALE. Il faut noter cependant qu'elle n'a pas fait l'enjeu d'une campagne électorale fédérale.

Ce que tente de réaliser le GATT, c'est la libéralisation du commerce des services, de l'agriculture et des textiles, ainsi que l'établissement de règles pour régler les subventions, les achats gouvernementaux et les pratiques commerciales.

Pour le Québec, les enjeux sont nombreux.

Les services

Pour la première fois, le GATT a abordé la libéralisation des échanges des services, c'est-à-dire les télécommunications, le génie conseil, les transports, les services financiers, etc.

Pour le Québec, le dossier est important puisque son secteur tertiaire assure 70 p. cent des emplois. De façon générale, le Québec favorise une entente en vue d'éliminer les entraves au com-

« Une immense tâche à accomplir »

Presse Canadienne
BRUXELLES

■ Sans être pessimiste, la délégation canadienne aux négociations du GATT reconnaît qu'une «immense tâche» reste à accomplir d'ici vendredi prochain pour clore l'Uruguay Round par un succès tout au moins partiel.



merce de services. Et pour cause, car plusieurs de ses secteurs les plus prometteurs, tels que les sociétés de conseils en informatique et en génie, ainsi que les entreprises de télécommunications en bénéficieraient. Le secteur financier québécois est aussi à l'avant-garde du décloisonnement.

Mais le secteur des services concerne aussi les marchés publics, les subventions et les investissements réalisés par les sociétés d'État. Le résultat des discussions dans ce secteur aura un impact important sur la politique économique du gouvernement du Québec.

C'est particulièrement le cas des marchés gouvernementaux que les plus grands pays industrialisés souhaitent ouvrir à la concurrence internationale. S'il y a entente, les entreprises telles SNC et Lavalin devront être traitées sur un pied d'égalité avec les firmes nippones pour l'octroi de contrats émis par le gouvernement japonais. Et cela signifie aussi que le Québec ne pourra favoriser ces entreprises locales pour la sous-traitance des travaux de la Baie James.

La CEE propose en outre d'étendre une éventuelle entente aux entreprises réglementées. En clair, une entreprise comme Bell Canada, qui bénéficie d'un monopole réglementé, ne pourrait plus entretenir de liens trop étroits avec sa filiale Northern Telecom, son fournisseur privilégié d'équipements de télécommunications.

La politique d'investissements de la Caisse de dépôt et placements du Québec, qui privilégie la formation de consortiums où les secteurs privé et public sont partenaires, serait aussi scrutée à

«Au départ, l'atmosphère est relativement morose», avouait hier un haut fonctionnaire du ministère fédéral des Affaires extérieures, lors d'une rencontre de presse à Bruxelles. «Puisqu'il ne reste que cinq ou six jours, il ne sera pas facile de parvenir à un accord complet», a-t-il convenu avant de préciser que la délégation canadienne n'aborderait pas

la loupe si une entente intervenait dans le domaine des subventions gouvernementales. Il en serait de même de la politique de développement régional qui repose en bonne partie sur les décisions d'investissement de sociétés d'Etat, telle que la Société de développement industriel et la Société générale de financement.

Le textile et les vêtements représentent l'un des principaux enjeux de négociations pour le Québec. Ce secteur assure 16,5 p. cent de l'emploi manufacturier au Québec et occupe 90 000 personnes.

Cette industrie échappe aux règles générales du GATT sur le commerce. Depuis 1974, le commerce du textile et des vêtements est régi par l'Arrangement multifibres (AMF), un accord entre quarante pays membres qui permet d'imposer des contingents d'importation à la production en provenance des pays en voie de développement.

L'AMS vient à expiration en juillet 1991 et les pays en développement tiennent à ce que le commerce des textiles et des vêtements soit régi par les mêmes règles générales du GATT que les autres biens manufacturés. La CEE et les Etats-Unis exigent une période transitoire comprise entre dix et quinze ans.

L'industrie québécoise, fortement concentrée à Montréal, serait très vulnérable à une libéralisation totale du commerce. Elle ne s'est pas modernisée et ne s'est pas spécialisée. Impossible dans ces conditions de rivaliser avec les salaires versés dans les pays en développement.

C'est pourquoi le ministre des Affaires internationales du Québec, M. John Ciaccia, a proposé au gouvernement fédéral, de concert avec l'industrie, un fonds pour encourager les efforts d'adaptation. Ce programme a pour objectif de consacrer Montréal comme capitale canadienne de la mode et du design. Le fonds serait aussi destiné à la promo-

On sait que débute ce dimanche la réunion ministérielle ultime qui doit mettre un point final aux quatre années de négociations du Uruguay Round, un cycle de discussions destiné à libéraliser le commerce mondial qui avait débuté en 1986 à Punta del Este.

tion des produits québécois et au financement de la modernisation des entreprises et de la formation de la main d'oeuvre.

Mais compte tenu du peu de marge de manoeuvre des gouvernements sur le plan financier et de la détermination des pays en développement de voir le GATT traiter de leurs intérêts spécifiques, il faut prévoir des bouleversements pour ce secteur mou de l'économie québécoise.

Les producteurs agricoles du Québec sont inquiets ainsi qu'on en juge par leur présence à Bruxelles. Les dirigeants de l'UPA et la Fédération des producteurs laitiers du Québec sont ici pour suivre de près l'évolution des négociations.

Ils sont favorables à la position canadienne qui propose l'élimination des subventions à l'exportation et la réduction de moitié des programmes de soutien internes. Le Canada cherche aussi à renforcer et clarifier l'article 11, qui permet de contingenter les importations dans le cadre des programmes de gestion de l'offre.

Mais les producteurs québécois craignent les Etats-Unis et les autres grands pays producteurs de l'Amérique latine qui veulent éliminer l'article 11, ce qui sonnerait le glas du secteur agricole du l'est du Canada, qui s'appuie sur les programmes de gestion de l'offre. Il s'agit du principal enjeu de la présente ronde de négociations, car certains pays comme l'Argentine menacent de claquer la porte comme à la réunion de mi-parcours à Montréal en 1988.



Quebec est représenté à Bruxelles au niveau ministériel par John Ciaccia et Yvon Picotte. Le Québec n'a cependant pas droit de parole puisqu'il n'est pas membre du GATT.

les programmes de subventions ne sont pas sensiblement réduits.

Compte tenu des enjeux, le Québec a délégué une forte représentation à Bruxelles. Il est représenté au niveau ministériel par John Ciaccia (Affaires internationales) et Yvon Picotte (Agriculture, Pêcheries et Alimentation). Les sous-ministres et le conseiller spécial du gouvernement, Jake Warren, sont aussi présents.

Le Québec n'aura pas un droit de parole puisqu'il n'est pas membre du GATT, mais il compte exercer un lobby actif auprès de la délégation canadienne et de ses partenaires commerciaux de la scène internationale. En fait, le Québec et les autres provinces ont collaboré étroitement à la définition des positions canadiennes au cours d'une trentaine de réunions tenues à Ottawa.

PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

705 HYPOTHEQUES A ARGENT. le 1^{er} & 2^e hyp., jusqu'à 85%. Residentiel, commercial, industriel. S.N.C.H. enr. 987-1903 A TERE & 2^e balance de vente, notaire Laberge 729-4234 BISSETT & PETIT NOTAIRES 931-4742 ou 697-5361 HYPOTHEQUES (Tir, 2^e balance de vente). Notaire Poirier 389-4244 Premiere et deuxieme hypothèque, residentiel, commercial, industriel. Dencol Mortague 342-1356.	710 OCCASIONS D'AFFAIRES COMMENCEZ VOTRE COMPAGNIE DE SERVICES FINANCIERS en procurant des fonds de roulement a des entrepreneurs. Frais generaux minimes, en depit de la recession, a temps plein ou temps partiel, pos. de vente, marche illimite. seules disponibles pour des acheteurs qualifies, contactez le 845-97714	710 OCCASIONS D'AFFAIRES DEVENEZ completement independant avec votre resenu de distribution. Renueragement selon vos efforts. (514) 731-9348.	715 SERVICES FINANCIERS ADMINISTRONS ou achetons tous genres de commerces en difficulte. Demandez M. Paul. 521-0771	726 INFORMATIQUE BUREAUTIQUE 270-3838 COMPTABILITE Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MIEUXS RESULTATS. 285-7111 INTERURBAIN SAN FRAIS 1-800-361-5013 ANNONCES ENCADRÉES 285-7000
710 OCCASIONS D'AFFAIRES VOUS AVEZ UN NOUVEAU PRODUIT ? J'ai la television.	710 OCCASIONS D'AFFAIRES ENTREPRENEUR(EUSE)S dynamiques. Industrie en pleine expansion dans le domaine de l'environnement, appareils pour traitement d'air et d'eau. Apres 6 mois, gain de temps partiel est possible, de 100 000 \$ par semaine. Serieuses	712 ASSOCIES DEMANDES PARTENAIRE financier (recherche) pour une Cie tres prometteuse dans le domaine de la sante. Investissement 100 000 \$. 937-1918.	718 ARGENT DEMANDE ABAISSEMENT: 1^{ere}-2^e hyp. jusqu'à 85%, caude (tir, sol. Not. 799-4232) AVONS demande pour hypothèques-bal. vente, notaire, 525-2661	725 TENUE DE LIVRES, DECLARATIONS D'IMPOT TENUE de livres, comptabilite, service de paye. M. Archambault, 465-4814. 270.3838 COMPTABILITE
714 OCCASIONS D'AFFAIRES FRANCHISE de produits esthetiques, 375 \$. Personnes ambitieuses seulement. Message 24 heures. (514) 967-0981	714 FRANCHISES FRANCHISE de produits esthetiques, 375 \$. Personnes ambitieuses seulement. Message 24 heures. (514) 967-0981	714 FRANCHISES FRANCHISE de produits esthetiques, 375 \$. Personnes ambitieuses seulement. Message 24 heures. (514) 967-0981	714 FRANCHISES FRANCHISE de produits esthetiques, 375 \$. Personnes ambitieuses seulement. Message 24 heures. (514) 967-0981	714 FRANCHISES FRANCHISE de produits esthetiques, 375 \$. Personnes ambitieuses seulement. Message 24 heures. (514) 967-0981

MONTREAL

[illegible]

LA DIVISION INTERNATIONALE À MONTRÉAL

Valeur	Offre	Demande	51 dern. se	Haut Bas
(EN DOLLARS CANADIENS)				
Casqué s.a.	24900	\$7	5 1/2	7
Cl...	13000	138	135	138
				\$8

TORONTO

REVUE DE LA SEMAINE

	Volume	Haute	Bas	Chgt.	Var. heb.	Bas
A						
Adm. 16500	2250	2400	2400	0	23.4	
Adm. 2	7700	420	420	0	21.5	
Adm. 3	13400	2	2	0	15	
Adm. 4	1400	65	65	0	180	60
Adm. 5	1500	35	35	0	100	25
Adm. 6	1800	120	120	0	15	
Adm. 7	1800	15	15	0	43	11
Adm. 8	1800	15	15	0	65	2
Adm. 9	1800	15	15	0	235	30
Adm. 10	1800	15	15	0	194	194
Adm. 11	1800	15	15	0	195	15
Adm. 12	1800	15	15	0	127	127
Adm. 13	1800	15	15	0	127	127
Adm. 14	1800	15	15	0	127	127
Adm. 15	1800	15	15	0	127	127
Adm. 16	1800	15	15	0	127	127
Adm. 17	1800	15	15	0	127	127
Adm. 18	1800	15	15	0	127	127
Adm. 19	1800	15	15	0	127	127
Adm. 20	1800	15	15	0	127	127
Adm. 21	1800	15	15	0	127	127
Adm. 22	1800	15	15	0	127	127
Adm. 23	1800	15	15	0	127	127
Adm. 24	1800	15	15	0	127	127
Adm. 25	1800	15	15	0	127	127
Adm. 26	1800	15	15	0	127	127
Adm. 27	1800	15	15	0	127	127
Adm. 28	1800	15	15	0	127	127
Adm. 29	1800	15	15	0	127	127
Adm. 30	1800	15	15	0	127	127
Adm. 31	1800	15	15	0	127	127
Adm. 32	1800	15	15	0	127	127
Adm. 33	1800	15	15	0	127	127
Adm. 34	1800	15	15	0	127	127
Adm. 35	1800	15	15	0	127	127
Adm. 36	1800	15	15	0	127	127
Adm. 37	1800	15	15	0	127	127
Adm. 38	1800	15	15	0	127	127
Adm. 39	1800	15	15	0	127	127
Adm. 40	1800	15	15	0	127	127
Adm. 41	1800	15	15	0	127	127
Adm. 42	1800	15	15	0	127	127
Adm. 43	1800	15	15	0	127	127
Adm. 44	1800	15	15	0	127	127
Adm. 45	1800	15	15	0	127	127
Adm. 46	1800	15	15	0	127	127
Adm. 47	1800	15	15	0	127	127
Adm. 48	1800	15	15	0	127	127
Adm. 49	1800	15	15	0	127	127
Adm. 50	1800	15	15	0	127	127
Adm. 51	1800	15	15	0	127	127
Adm. 52	1800	15	15	0	127	127
Adm. 53	1800	15	15	0	127	127
Adm. 54	1800	15	15	0	127	127
Adm. 55	1800	15	15	0	127	127
Adm. 56	1800	15	15	0	127	127
Adm. 57	1800	15	15	0	127	127
Adm. 58	1800	15	15	0	127	127
Adm. 59	1800	15	15	0	127	127
Adm. 60	1800	15	15	0	127	127
Adm. 61	1800	15	15	0	127	127
Adm. 62	1800	15	15	0	127	127
Adm. 63	1800	15	15	0	127	127
Adm. 64	1800	15	15	0	127	127
Adm. 65	1800	15	15	0	127	127
Adm. 66	1800	15	15	0	127	127
Adm. 67	1800	15	15	0	127	127
Adm. 68	1800	15	15	0	127	127
Adm. 69	1800	15	15	0	127	127
Adm. 70	1800	15	15	0	127	127
Adm. 71	1800	15	15	0	127	127
Adm. 72	1800	15	15	0	127	127
Adm. 73	1800	15	15	0	127	127
Adm. 74	1800	15	15	0	127	127
Adm. 75	1800	15	15	0	127	127
Adm. 76	1800	15	15	0	127	127
Adm. 77	1800	15	15	0	127	127
Adm. 78	1800	15	15	0	127	127
Adm. 79	1800	15	15	0	127	127
Adm. 80	1800	15	15	0	127	127
Adm. 81	1800	15	15	0	127	127
Adm. 82	1800	15	15	0	127	127
Adm. 83	1800	15	15	0	127	127
Adm. 84	1800	15	15	0	127	127
Adm. 85	1800	15	15	0	127	127
Adm. 86	1800	15	15	0	127	127
Adm. 87	1800	15	15	0	127	127
Adm. 88	1800	15	15	0	127	127
Adm. 89	1800	15	15	0	127	127
Adm. 90	1800	15	15	0	127	127
Adm. 91	1800	15	15	0	127	127
Adm. 92	1800	15	15	0	127	127
Adm. 93	1800	15	15	0	127	127
Adm. 94	1800	15	15	0	127	127
Adm. 95	1800	15	15	0	127	127
Adm. 96	1800	15	15	0	127	127
Adm. 97	1800	15	15	0	127	127
Adm. 98	1800	15	15	0	127	127
Adm. 99	1800	15	15	0	127	127
Adm. 100	1800	15	15	0	127	127

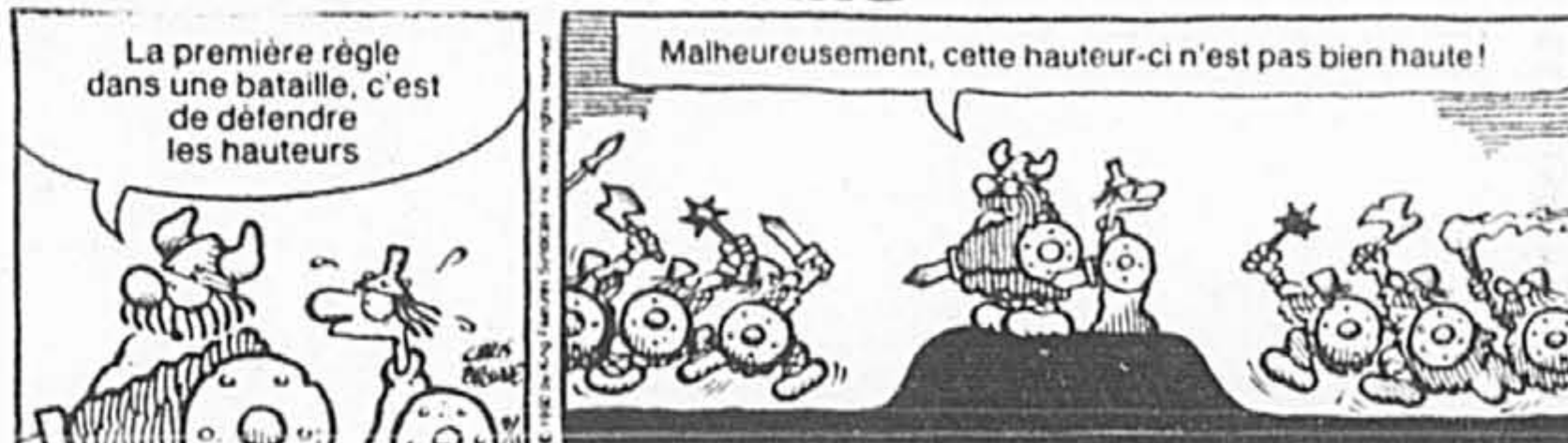
	Volume	Haute	Bas	Chgt.	Var. heb.	Bas
B						
Goodyear	300	272	200	-34	39	20%
Grafton A	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton B	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton C	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton D	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton E	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton F	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton G	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton H	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton I	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton J	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton K	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton L	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton M	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton N	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton O	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton P	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton Q	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton R	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton S	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton T	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton U	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton V	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton W	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton X	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton Y	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton Z	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton AA	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton AB	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton AC	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton AD	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton AE	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton AF	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton AG	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton AH	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton AI	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton AJ	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton AK	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton AL	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton AM	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton AN	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton AO	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton AP	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton AQ	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton AR	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton AS	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton AT	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton AU	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton AV	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton AW	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton AX	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton AY	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton AZ	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton BA	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton BB	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton BC	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton BD	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton BE	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton BF	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton BG	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton BH	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton BI	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton BJ	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton BK	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton BL	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton BM	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton BN	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton BO	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton BP	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton BQ	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton BR	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton BS	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton BT	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton BU	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton BV	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton BW	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton BX	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton BY	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton BZ	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton CA	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton CB	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton CC	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton CD	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton CE	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton CF	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton CG	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton CH	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton CI	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton CJ	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton CK	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton CL	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton CM	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton CN	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton CO	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton CP	4500	232	225	-7	34%	29
Grafton CQ	181060	280	275	-5	81	26%
Grafton CR	4500	232	225	-7	34%	29

la grande aventure d'ALPHONSE DESJARDINS

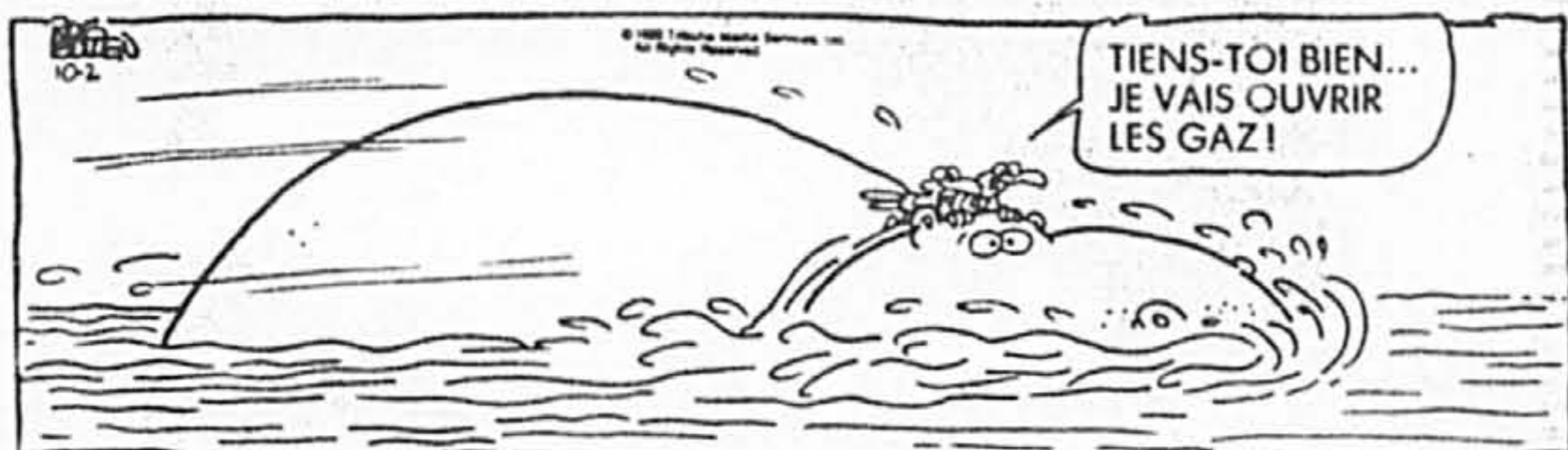
Texte et dessins de Prouche



HAGAR DUNOR LE VIKING



LE PENSE-BÊTE



PIT ET PAT



FRANK ET ERNEST



LA DEVEINE



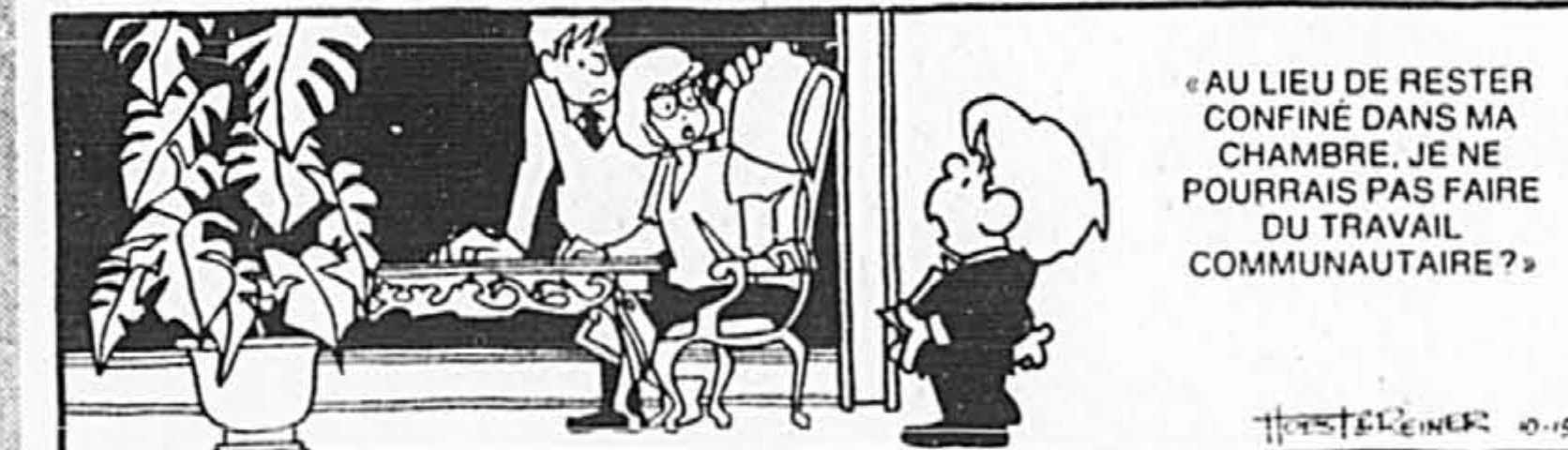
GARFIELD



FERDINAND



CE CHER GUY !



PEANUTS



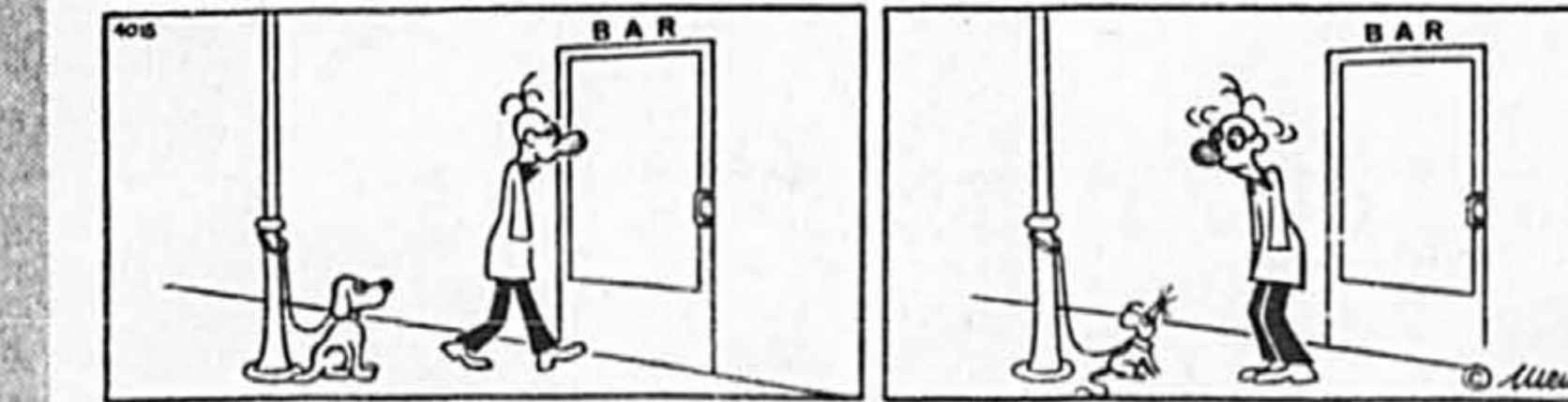
FRED BASSET



PHILOMÈNE



CANDIDE



PEANUTS et ce «bon vieux Charlie Brown» par Schulz



PHILOMÈNE par Jerry Scott

